Si le monde avait écouté les enseignements de S. François sur la pauvreté volontaire, la pauvreté involontaire n'existerait pas.
G. K. CHESTERTON.

La Survivance

Ceux qui, sans effort, ont hérité des trésors du Christ ne peuvent les conserver qu'en cherchant à les répandre.
A. GAULTIER, S.J.

Organe officiel de l'Association Canadienne-française de l'Alberta

10010 109e rue — Téléphone 24702 — Imprimé par l'Imprimerie la "Survivance" — "DIEU ET PATRIE" — Abonnements Canada, $2; E.-U., $2.50; Europe, $3

Vol. III. — EDMONTON, ALBERTA, LE 19 MARS 1931 — No 19.

En Saskatchewan

Nos frères de la Saskatchewan souffrent.

On sait ce qui vient de se passer dans cette province: nouvelle mesure d'ostracisme contre eux votée à 10 voix de majorité par un gouvernement sectaire.

Depuis plus de vingt ans, la Saskatchewan s'honorait parmi les provinces anglaises de la Confédération de respecter le droit des minorités. Elle s'efforçait de s'approcher de plus en plus de l'esprit, sinon de la lettre, du pacte fédéral. La bonne entente régnait entre les différents éléments de la population. Le fanatisme restait confiné dans les arrière-loges. Lorsque des incendiaires allumaient le feu quelque part, tous les bons citoyens se levaient pour le combattre et l'éteindre. L'alerte passée, tous se remettaient à l'oeuvre pour construire dans la paix, dans la charité et les égards mutuels, le grand édifice de la nation canadienne dans cette belle province centrale de l'Ouest.

Mais que les temps sont changés! Un vent de haine et de discorde a passé sur la prairie comme un cyclone, comme un feu dévastateur. Il faudra reconstruire sur des ruines.

Au nom de la neutralité, on a décroché des murs de l'école le signe de la rédemption; au nom de la neutralité on a proscrit le costume religieux des plus éminentes éducatrices du pays, un costume qui impose à tous le respect.

L'oeuvre de haine et de sectarisme se poursuit, au point déjà que la Saskatchewan, en moins de deux ans, est devenue la honte de la Confédération.

C'est maintenant aux tout petits enfants canadiens que l'on s'attaque en supprimant l'usage de la langue maternelle à la première année d'école. Le gouvernement Anderson aura eu cette triste gloire.

Où trouver mesure plus absurde?

Absurde du point de vue pédagogique d'abord. On pourra decréter toutes les lois que l'on voudra, on ne changera rien à la nature même de l'esprit humain. L'enfant, comme l'adulte, dans l'ordre de la connaissance, doit procéder du connu à l'inconnu. Sa langue maternelle est le fondement nécessaire à l'acquisition de toute autre connaissance. Méconnaître cette loi fondamentale, c'est aller contre le bon sens. Si la méthode directe, préconisée par certains soi-disant pédagogues, suffit pour acquérir quelques bribes de conversation, elle reste totalement inopérante comme instrument d'éducation et de formation de l'esprit. C'est un fait d'expérience cent fois démontré. Du point de vue pédagogique on aboutit au gâchis pur et simple.

Et que l'on ne vienne pas couvrir cette absurdité du masque de l'unité nationale. C'est ajouter l'outrage à l'injustice.

Renversons les rôles. Que la province de Québec soumette un bon matin, comme elle en aurait strictement le pouvoir légal, tous les petits Anglais à ne se servir que du français, qu'ils ne connaissent point, dès la première année d'école. Supposez qu'elle fasse cela dans un moment de crise économique où le pays a le plus besoin d'unité et qu'elle décrète cette loi du point de vue utilitaire et du point de vue de l'unité nationale, qui donc ne sentirait pas l'insulte du procédé? Les Canadiens-français seraient certainement les premiers à protester et à dénoncer pareille mesure.

Le même devoir s'impose à tous aujourd'hui.

Il est grand temps que d'un bout à l'autre du Canada les esprits justes et droits s'unissent pour arrêter l'oeuvre de démolition criminelle qui s'accomplit en Saskatchewan. Ce n'est plus une simple question de politique provinciale n'affectant que les intéressés; c'est une question qui concerne tout le Canada et le pacte même de la Confédération.

Nos frères de la Saskatchewan souffrent; et nous souffrons avec eux.

Leur cause est celle de la justice, la cause du droit opprimé par la force. Elle mérite la sympathie et l'appui non seulement de leurs frères dans la foi et la race, mais la sympathie et l'appui de tous les vrais Canadiens.

ALBERTAIN.

BRIÈVETES

IMMUNISE ?

L'hon. Anderson, premier ministre de la Saskatchewan, vient de prohiber, d'une façon quasi radicale, l'enseignement du français dans les écoles de nos frères canadiens-français de la Saskatchewan. Il a été obligé d'agir ainsi, a-t-il dit, afin de travailler plus efficacement à l'établissement de l'unité nationale dans sa province.

Hélas! il fait une grande erreur de jugement en croyant pouvoir réaliser l'unité nationale par l'unité de langue et de religion, dans le Canada.

D'autres que lui, en des circonstances inoubliables ont essayé d'arracher de l'âme d'un peuple sa langue et sa religion: ils ont échoué.

Aurait-il l'outrecuidance de se croire immunisé contre une telle surprise du sort? On n'a qu'à ouvrir l'histoire pour constater le contraire.

* * *

LA DERNIERE TRANCHEE

Devant les membres du club MacDonald-Cartier, de l'Université de Toronto, l'hon. M. George S. Henry, premier ministre de l'Ontario, a déclaré que les Canadiens-français exerceront une influence stabilisatrice et modératrice sur la politique canadienne.

Pour remplir cette mission, les Canadiens-français seront-ils obligés d'abdiquer leur langue et leur religion? M. Henry ne le pense pas. Au contraire, il est, sans doute, persuadé que c'est dans les principes puissants de leur religion que les Canadiens-français puiseront la force d'assurer la pérennité de l'identité canadienne.

"Je ne sais pas, dit-il, mais un mouvement peut se produire plus tard en vue de nous faire rechercher une association plus étroite avec les Etats-Unis. Si jamais ce jour se lève, ce seront les Canadiens-français qui, si je puis m'exprimer ainsi, formeront la dernière tranchée. Ils lutteront de toute leur énergie pour sauvegarder l'identité du Canada. C'est ce que je veux signifier quand je dis qu'ils exerceront une influence stabilisatrice et modératrice sur nous. Ils ont joué et ils continueront de jouer un rôle important dans le développement de notre pays."

* * *

UNE INEXPUGNABLE BARRIERE

Dans la même circonstance le juge en chef de l'Ontario, sir William Mulock, a rendu aux Canadiens-français, un hommage qui lui fait honneur.

Sir Henry Mulock a loué le franc patriotisme des Canadiens-français.

Il a rappelé une preuve historique de la loyauté des Canadiens-français en remontant aux premiers jours de notre histoire canadienne. Il a souligné avec vigueur tout le mérite qu'on devait nous décerner pour notre résistance aux exhortations des Américains qui tentaient de nous enrôler sous le drapeau révolutionnaire.

"Les Canadiens-français de la province de Québec, dit sir William, sont les agents les plus convaincus de la bonne entente. Ils nous offrent maintes leçons d'énergie. J'ai eu, pendant plusieurs années, le bonheur de m'associer à leur vie; j'en suis venu à les connaître profondément. Je me suis rendu compte de leur importance dans l'économie du pays et du rôle qu'ils jouent dans l'équilibre des groupes ethniques."

"Ils sont, à mon estime, les piliers de notre société; le Canada n'a pas de plus inexpugnable barrière ,contre l'invasion de l'idée communiste que leur respect des lois. C'est d'eux que nous, Canadiens-Anglais, apprendrons à bâtir notre progrès sur des principes d'ordre et de cohésion."

Alors, pourquoi s'acharne-t-on, en certains milieux, à diminuer notre force de résistance par des mesures vexatoires! Veut-on remplacer notre loyalisme par le communisme révolutionnaire de Moscou?

M. L.

Le film de "La vie de S. Thérèse" a obtenu un grand succès

La représentation cinématographique de "La vie merveilleuse de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus" a été un vrai succès.

L'assistance très considérable surtout dimanche soir, témoigne du vif intérêt que suscitait cette représentation à Edmonton.

Tous les spectateurs sont tombés d'accord pour affirmer que le film était à la fois très émouvant et très artistique.

Grâce à la condescendance de M. Gédéon Pepin, organiste de Saint-Joachim, on a pu entendre pendant la représentation, un beau choix approprié de disques radio-phonographiques gracieusement prêtés par la maison Jones and Cross.

Quelques instants avant la représentation, le R. P. Beauchamp, O.M.I., l'éminent prédicateur que la population canadienne-française a eu le bonheur d'entendre dans de remarquables sermons de retraite, expliqua brièvement quelques-unes des scènes que l'on vit se dérouler sur l'écran.

CHRONIQUE DE L'A. C. F. A.

Quoique plusieurs des membres fussent absents ayant assisté le matin aux funérailles de S. E. Mgr Grouard, l'exécutif n'en a pas moins tenu sa réunion régulière jeudi soir dernier. Il y avait quorum. Ce qui prouve que les membres de l'Exécutif savent se partager les rôles. Cela prouve également que pour eux une assemblée convoquée doit être une assemblée tenue.

* * *

Depuis le congrès on a pu voir semaine après semaine que nombre de cercles avaient tenu chacun leur assemblée générale annuelle et avait procédé à l'élection de leurs officiers pour l'année courante. C'est bien que les cercles se conforment à l'article 17 des statuts généraux de l'Association. Il reste cependant quelques autres cercles dont nous aimerions apprendre qu'ils vont tenir leur assemblée générale annuelle et procéder à leurs élections.

* * *

Cette assemblée générale est nécessaire pour se mettre à la besogne pour 1931, pour commencer le recrutement des membres où la chose ne l'est pas encore. Elle est nécessaire pour garder le pas avec les autres cercles de l'Association. Elle est nécessaire pour maintenir l'enthousiasme. Elle est nécessaire pour que d'un bout à l'autre de la province l'on sente palpiter l'A. C.F.A., nécessaire pour crever les yeux à ceux qui ne veulent pas voir que l'Association est bien vivante, nécessaire à ceux qui ne veulent pas entendre les échos de sa marche en avant. Elle est nécessaire pour contribuer à doubler au plus vite cette année le nombre des membres de l'Association.

* * *

Tout le monde est du même avis n'est-ce pas: il ne faut pas attendre à la St-Sylvestre pour doubler le nombre des membres. Pour obtenir ce résultat au plus vite, il faut se mettre à la besogne tou de suite.

* * *

Alors, pourquoi ne commencez-vous pas immédiatement à faire votre part, vous, qui n'avez encore rien fait? Regardez autour de vous, voyez ce qui se fait ailleurs, écoutez ce qu'on dit et croyez-nous-en: profitez de l'enthousiasme qui se maintient.

* * *

Dimanche dernier le secrétaire général a assisté à une courte réunion du cercle de St-Albert. Le recrutement vient d'y commencer. A cet endroit également on a bonne confiance de doubler le nombre des membres du cercle.

* * *

Les instituteurs et les institutrices bilingues qui possèdent brevet de cette province et qui sont actuellement en disponibilité ou qui prévoient l'être bientôt sont priés de communiquer leurs noms et adresse au secrétariat.

* * *

Nous avons déjà annoncé que le premier cercle à verser des cotisations à l'Association après le congrès avait été celui de Beaumont.

Quels sont les cercles qui ont suivi son exemple, vous demandez-vous sans doute. Le deuxième a été le cercle de Picardville et le troisième a été celui d'Athabasca. L'an dernier le cercle de Picardville a été un des rares cercles à atteindre son objectif et même le dépasser. Il indique bien qu'il a l'intention de conserver son rang cette année.

* * *

Et les membres isolés, eux? Eh bien nous avons reçu les cotisations des premiers membres isolés de la province de Québec cette année. Nous ne

(Suite à la page 4)

Election d'officiers dans les cercles de l'A.C.F.A.

ATHABASCA

Dimanche, le 15 février dernier, lors de son assemblée générale annuelle, le cercle d'Athabasca a procédé à l'élection de ses officiers. L'absence du secrétaire-général explique le retard à en publier la liste. Tous les officiers sortant de charge furent réélus sans opposition, ce sont:

Président: M. Louis Patry.
Vice-président:
M. Ovide Gosselin.
Secrétaire-trésorier.
M. J.-B. Blanchard.
Conseillers: MM. Amable Dion, Adélard Major et Eugène Salé.

Nos félicitations aux nouveaux élus.

Derniers hommages à Mgr Grouard

Les funérailles de l'archevêque missionnaire revêtent un cachet de grandeur et de simplicité touchante à la mission St-Bernard de Grouard.—Présence de cinq archevêque et évêques.—Nombreuses délégations. — Dignitaires ecclésiastiques ou civils de quatre provinces canadiennes.—Le service funèbre est célébré par Son Excellence Mgr Guy—Oraisons funèbres par S. E. Mgr l'archevêque d'Edmonton et par S. E. Mgr Villeneuve, O.M.I., évêque de Gravelbourg.—Les derniers adieux au vétéran de l'apostolat du Nord.

Au centre des établissements de la mission St-Bernard de Grouard, voici la jolie église paroissiale et modeste cathédrale qui domine la colline.

Il est là, en ce *jeudi matin, 12 mars, au milieu de son peuple*, couché dans son cercueil, le patriarche, le fondateur, l'apôtre des églises du Nord . . .

La paix de l'âme envolée se réflète sur ces traits émaciés, aux lignes énergiques, sous la barbe toute blanche; il est là, gardant encore dans le sommeil de la mort l'empreinte de la force et de la bonté.

La mitre blanche sur la blancheur des cheveux, éclaire ce front large et puissant dans la demi-obscurité de l'église endeuillée, l'église qu'il a bâtie de ses mains, qu'il a décorée des peintures éloquentes de son pinceau d'artiste, soulignées d'inscriptions en caractères indiens.

Dans ces mains qui ont tant travaillé, la croix d'Oblat et la croix d'archevêque se détachent sur le violet des vêtements pontificaux et le velours du cercueil.

Autour de ce cercueil viennent s'agenouiller dans l'affection et le respect, des princes de l'Eglise et de pauvres Indiens, des dignitaires ecclésiastiques ou civils de quatre provinces du Canada, des hommes et des femmes du peuple, des prêtres, des Oblats, des religieuses, d'humbles frères convers qui furent ses compagnons d'apostolat.

C'est l'heure des derniers adieux à celui "qui fut aimé de Dieu et des hommes" en son long pélerinage terrestre. C'est l'heure des suprêmes prières de l'Eglise d'ici-bas pour l'un de ses plus méritants pontifes.

Service funèbre

Un premier service funèbre est célébré à 9 h. par le T. R. P. Magnan, O.M.I., provincial du Manitoba assisté des RR. PP. Dréau et Ebert, diacre et sous-diacre. Ce service a été précédé de nombreuses messes depuis le matin.

La chorale des enfants du pensionnat de Grouard sous la direction des Soeurs de la Providence, exécute les chants liturgiques grégoriens avec une maitrise vraiment remarquable, comme d'ailleurs dans tout le reste des autres cérémonies où la chorale est renforcée de quelques chantres de l'extérieur.

A 10 h. 30, commence le service funèbre solennel.

Son Excellence Mgr Guy, O.M.I., le digne successeur et héritier apostolique du vénérable défunt au siège du Vicariat de Grouard, en est le célébrant.

L'assistance

Son Excellence Mgr O'Leary, archevêque d'Edmonton, a pris place dans le choeur, au prie-Dieu d'honneur, avec Leurs Excellences NN. SS. Kidd, Bunoz et Villeneuve, les Prélats, et les membres du clergé, en surplis, au nombre d'une quarantaine.

Dans l'assistance et à la tribune on remarque de nombreuses religieuses.

L'église de Grouard, remplie à déborder, avait rarement accueilli autant de personnages de tout âge et de tout rang, sauf peut-être lorsqu'elle salua autrefois quelques anniversaires mémorables de son premier pontife défunt, ou lorsque l'été dernier elle accueillait, dans la jubilation, son nouveau pontife, Mgr Guy.

Officiants

Au trône pontifical, Mgr Guy, a comme prêtre assistant, le T. R. P. Langlois, provincial des Oblats de l'Alberta et de la Saskatchewan.

Le P. Josse, O.M.I., de Grande Prairie, et M. l'abbé Roy, de Donnelly, remplissent les fonctions de diacre et de sous-diacre.

Le R. P. Floc'h, O.M.I., curé de Grouard, dirige les cérémonies qui se déroulent avec ordre, selon toutes les splendeurs de la liturgie.

S. E. Mgr O'Leary

Le Saint Sacrifice terminé, Son Excellence Mgr O'Leary monte à l'autel et dans une majestueuse et vibrante oraison funèbre fait revivre sous nos yeux les vertus et les mérites des soixante et dix ans d'apostolat de celui que nous pleurons tous, de "celui, dit-il, qui fut aimé de Dieu et des hommes".

"C'est pour moi, dit Son Excellence, un devoir à la fois bien douloureux et bien doux, d'exprimer les sentiments de tous, les sentiments de toute l'Eglise de l'Ouest et de tout le Canada, les sentiments de respect et d'amour pour ce vénérable apôtre du Nord, non moins que le témoignage personnel de mon affection et de mon admiration sincères.

"La vie de Mgr Grouard, continue Son Excellence, est remplie à déborder d'aventure chrétienne, de noblesse chrétienne et de sacrifice chrétien. C'est en lettres d'or qu'il faudrait l'écrire."

L'orateur en retrace fidèlement les différentes étapes, exprimant avec émotion ce qu'elle contient de merveilleux, de grand et de vraiment héroïque.

"Il nous est difficile, poursuit Son Excellence, de nous faire aujourd'hui, dans le confort de la vie moderne, une idée exacte et complète de l'immensité des sacrifices dont est remplie la vie des premiers missionnaires de ce pays. Seule la grâce de Dieu pouvait soutenir ces apôtres de l'Evangile dans leur vie quotidienne de privations, de souffrances et d'isolement."

L'orateur rend aussi hommage à tous les missionnaires oblats.

"Les annales de l'histoire, ajoute-t-il, sont parsemées de traits héroïques, redisant les exploits de soldats et de patriotes qui ont généreusement sacrifié leur vie pour leur roi ou le salut de leur pays. Comme eux, Mgr Grouard a offert toute sa vie en un sacrifice généreux, mais ce n'était point pour le coeur d'un monarque terrestre, c'était pour le Coeur de notre Divin Sauveur, Notre-Seigneur Jésus-Christ. Pour ce Coeur il s'est sacrifié sans compter. Dans les neiges et les glaces polaires, dans les souffrances et les privations, dans la terrible solitude de l'Extrême-Nord, il a servi fidèlement le Divin Maitre pendant près de 70 ans, jusqu'à ce dernier jour où dans la maturité de la vieillesse et du mérite, Dieu l'appelle enfin à la récompense.

"Rarement la terre a vu un si grand apôtre et jamais peut-être, elle n'en verra un semblable", s'écrie l'orateur en terminant et en adressant ses adieux à ce grand prélat, ce noble missionnaire, ce pionnier de l'apostolat du Nord".

L'éloge funèbre en français par S. E. Mgr Villeneuve

Non moins touchante et éloquente fut l'oraison funèbre prononcée en français par Mgr Villeneuve, évêque de Gravelbourg, oraison funèbre aux larges et lumineux horizons. Nous en reproduisons ailleurs un extrait substantiel.

En cris

Le R. P. Calais parla ensuite en cris.

Il exprima dans une brève allocution les sentiments de la population indienne pour le vénérable archevêque missionnaire qui fut leur père dans la foi, leur père bien-aimé, et dégagea les leçons de cette grande vie.

Les absoutes

Les cinq absoutes de la liturgie pour les funérailles d'un évêque furent successivement chantées par Mgr O'Leary, Mgr Bunoz, Mgr Kidd, Mgr Villeneuve, Mgr Guy.

Revêtus de la chape noire et de la mitre blanche, ils aspergent et encensent les restes mortels de l'archevêque défunt. Un motet de chant grégorien précède chaque absoute.

La procession au cimetière

Le cercueil se referme. On ne reverra plus ces traits vénérés, encore éloquents dans le silence de la mort.

Un enfant qui implore la grâce de devenir prêtre et missionnaire, dans un geste de naïve confiance, approche alors les grains de son chapelet de l'oreille du défunt. "C'est pour qu'il entende mieux ma prière", dit-il.

La procession se met en branle pour le cimetière, situé à une faible distance, au bas de la colline, en face du grand lac parsemé d'ilots et de bouquets d'arbres à perte de vue.

Parure de neige

La terre a revêtu depuis quelques jours la blancheur de sa parure de neige pour accueillir l'apôtre des neiges et des glaces.

Le soleil brille dans un ciel clair et répand une douce chaleur de printemps.

Juste à ce moment, un léger nuage diaphane laisse tomber quelques étoiles blanches d'une neige très fine. C'est comme le sourire du ciel à la terre.

Les religieuses et les enfants de l'école se sont rangés sur deux haies à l'entrée du cimetière où reposent d'anciens missionnaires, des religieuses, des frères convers: illustres apôtres inconnus, qui dorment leur dernier sommeil au milieu des chrétiens qu'ils ont évangélisés, des pauvres Indiens auxquels ils ont montré le chemin du ciel.

Là repose aussi un évêque missionnaire oblat, qu'on a justement appelé "l'évêque de peine", Mgr Isidore Clut, le premier maitre de noviciat de Mgr Grouard, à la mission de la Nativité.

C'est à côté de lui, tout près de la grande croix, après la dernière prière et le dernier adieu, que la terre se referme sur les restes mortels de Mgr Emile Grouard, Oblat de Marie Immaculée, archevêque d'Egine, successeur de Mgr Faraud au Vicariat Apostolique de l'Athabasca-Mackenzie, premier Vicaire Apostolique de Grouard, chevalier de la Légion d'honneur.

Que son âme repose en paix par la miséricorde de Dieu!

Que sa mémoire bénie vive à jamais parmi nous!

Que sa puissante intercession auprès de Dieu, comme nous avons la douce confiance, continue dans les siècles la fécondité de ses soixante et dix ans d'apostolat!

A.

(Voir aussi page 4)

FEU MGR EMILE GROUARD, O.M.I.

COPIE DU TESTAMENT DE S. E. MGR EMILE GROUARD, O.M.I.

Grouard, Alta., le 7 octobre 1930.

Nous soussigné, archevêque d'Egine, déclarons, comme religieux Oblat de Marie Immaculée, ne rien posséder.

Par conséquent, tout revenu qui peut avoir été inscrit en mon nom et peut me revenir comme legs après ma mort, est ou sera la propriété de la Corporation Episcopale Catholique Romaine de Grouard dont je fus le président comme Vicaire Apostolique de Grouard.

† E. GROUARD, O.M.I.,
Archevêque d'Egine.

TEMOINS: G. Breynat, O.M.I., Evêque d'Adramyte,
Vicaire apostolique de Mackenzie.
Y. M. Floc'h, O.M.I.

La vie de Mgr Grouard fut l'incarnation d'un sublime effort d'apostolat

Quelques extraits de l'oraison funèbre à la mémoire de Mgr Grouard par Son Excellence Mgr Villeneuve, O.M.I., évêque de Gravelbourg.

Après avoir retracé, dans une première partie, les étapes de la longue vie apostolique de Mgr Grouard et montré combien elle fut une énergie au service de la foi, l'orateur fait ressortir dans un saisissant tableau d'ensemble, "à quel prix ont étendu le royaume du Christ ces hommes qu'on croirait des héros de légende".

*En même temps que le tableau d'u*ne vie extraordinaire de foi et d'intrépidité, la figure du vénérable Pontife que nous pleurons est comme l'incarnation de cet effort immense d'apostolat et de cette oeuvre sublime et impérissable des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée au dernier siècle, symbole aussi de cette conquête lente, robuste et incoercible de l'Eglise, fidèle à son mandat de ramener tous les peuples à Jésus-Christ.

Si admirable, en effet, que soit l'existence de Mgr Grouard, on n'en mesurerait point toute la force ni toute la portée, si on ne la rattachait, comme il convient, à la société religieuse dont il aura été l'un des fils les plus fidèles et l'un des types les plus achevés.

Evangelizare pauperibus misit me, évangéliser les âmes les plus abandonnées, et par toutes les oeuvres auxquelles peut s'étendre la charité pastorale, **omnia ad quae sese extendere potest caritas sacerdotalis**, tels sont les traits du zèle enflammé que le vénéré Père de Mazenod, plus tard évêque de Marseille, a laissé en héritage à ses Oblats.

Quand le P. Grouard arrive en Canada, il y a déjà près de vingt ans qu'ils travaillent, ces missionnaires, dans l'Ouest, où Mgr Provencher, le premier vicaire apostolique de la rivière Rouge, les a appelés, sentant bien qu'il va succomber sous la tâche, et que, nonobstant les mérites de ses premiers auxiliaires, prêtres séculiers, seul un Institut religieux est capable de mener à bien l'entreprise formidable qu'entrevoit son zèle. Il a donc obtenu de leur Fondateur, des missionnaires Oblats de Marie Immaculée, depuis quelques années établis aux bords du Saint-Laurent. Les voilà qui se mettent à sillonner l'Ouest et le Nord en tous sens, à la raquette, en canot d'écorce ou à pied, en attendant les temps plus heureux où ils auront parfois des véhicules plus commodes, le chemin de fer, voire même l'avion.

On les a vus à l'oeuvre, et je dois à mon tour la rappeler, avec la réserve qui convient à l'un de leurs frères, mais aussi avec l'orgueil que légitime l'éclat de la vérité. Vingt tribus conquises à la foi, et par la foi à la civilisation qui convient à ces enfants de la forêt constituent les dépouilles opimes de leur combat contre le paganisme et la sauvagerie. Cris, Sauteux, Montagnais, Sioux, Pieds-Noirs, Gens-du-Sang, Piéganes, Loucheux, Peaux-de-Lièvres, Castors, Esclaves, Couteaux-Jaunes, Mangeurs-de-Caribou, Plats-Côtés-de-Chiens, Esquimaux, telle est la brillante couronne de tribus indiennes successivement amenées aux lumières de l'Evangile par les missionnaires Oblats de Marie Immaculée, dans ces prairies centrales et septentrionales du Canada, que maintenant, après un demi-siècle, occupent jusqu'aux approches du Nord des villes et des fermes dans la paix et la prospérité.

Et par quels hommes cette congrégation accomplit-elle son oeuvre gigantesque! Des hommes d'une valeur morale si haute qu'ils sont évêques parfois à vingt-sept ans ou à trente, d'une intelligence si remarquable qu'ils se montrent aptes à toutes les tâches, qu'ils illuminent de leur savoir des ouvrages savants et des académies, d'une autorité capable de dompter les passions barbares, de leur imposer les traités que vient leur offrir la civilisation qui les envahit, et d'un génie social qui sait ouvrir dans la forêt des avenues par où marche le progrès, libérer la route de tout obstacle aux grandes et audacieuses compagnies de chemins de fer, et poser les premières assises du pays qu'est maintenant l'Ouest canadien.

"Chacune des régions qu'ils ont ouvertes est devenue un berceau, un organe de civilisation", a prononcé un homme d'Etat."Ils étaient des pionniers, des déblayeurs, dés artisans. Ils ont cru aux destinées providentielles de notre pays. Une grande part de l'expansion de l'Ouest au cours du dernier siècle leur revient."

"Gloire à l'Institut capable de produire de pareils héros!" faut-il proclamer avec l'Eminentissime cardinal Rouleau.

Des hommes qui, poussés par l'idéal de leur foi et l'amour de Jésus-Christ au coeur, sont faits, comme l'a souvent répété Pie XI lequel a lu leur histoire et les suit de l'oeil dans leurs apostoliques randonnées, pour "la spécialité, la glorieuse spécialité des missions les plus difficiles, soit aux glaces du Pôle, soit sous les feux de l'Equateur."

"Sans excepter, en effet, celles de la Chine, de la Corée et d'Afrique, il est aujourd'hui reconnu que, dans l'ensemble, les missions d'Athabasca-Mackenzie ont été les plus dures et les plus pénibles du monde entier", de l'avis des auteurs qui ont étudié l'oeuvre des missions.

Or, Mgr Grouard résume, en sa personne, soixante-dix ans de l'activité missionnaire des Oblats dans l'Ouest et le Nord canadien. En lui se sont prolongés jusqu'à nous, dans un éclat admirable, les travaux et les gloires de leur auguste passé.

Le 4 mai 1862, quand l'abbé Grouard, au soir de sa première messe, s'embarque pour la Rivière Rouge, il s'en vient d'abord y entrer dans la Congrégation des missionnaires Oblats. Il ne partira pour le Lac Athabasca qu'après avoir reçu, la veille, des mains de Mgr Taché, l'habit religieux, et, au bord de la Rivière Rouge, le lendemain, les bénédictions et les embrassements de son supérieur.

Et quand il arrivera, après des semaines de voyage sur les lacs et les rivières, à la mission de la Nativité, il tombera dans les bras d'un autre Pontife Oblat, Mgr Grandin, coadjuteur de Mgr Taché, qu'il trouve à l'autel tout sanglotant d'émotions à la vue des nouveaux ouvriers évangéliques qui viennent. Spectacle grandiose qui reporte aux rencontres historiques des saints les plus fameux de l'histoire chrétienne. Un grand apôtre envoyait un grand apôtre reçu par un autre saint Pontife évangélisateur.

Voyez quels noms vont sortir de ces premières pléiades! Une vingtaine d'évêques, car là où ils ont planté leur tente ces missionnaires circonscrivent dès lors d'immenses vicariats.

Autour de Mgr Taché, Mgr Grandin, Mgr Faraud, Mgr Clut, Mgr Grouard, auxquels se rattacheront, en vertu de successions ou de subdivisions ecclésiastiques, Mgr Pascal, Mgr Breynat, Mgr Charlebois, Mgr Joussard, Mgr Turquetil, pendant que dans la Colombie britannique, Mgr d'Herbomez, Mgr Durieu, Mgr Bunoz, font un travail pareil, et que pour accueillir les Eglises régulières qui se forment ensuite, Mgr Langevin, Mgr Dontenwill, Mgr Legal, Mgr Guy, (et l'évêque de Gravelbourg), représentent dans l'Ouest cette congrégation.

Tels sont les chefs, ceux qui se passent de main en main le flambeau de la foi qu'ils se hâtent de porter par les courses les plus prestigieuses jusqu'aux versants arctiques.

Autour d'eux les escouades de missionnaires forment leurs rangs, trop peu pressés, il est vrai, souvent décimés, mais chez qui, dans les régions les plus pénibles, la robustesse et la longévité, par un dessein providentiel,

(Suite à la page 4)

Propos religieux, littéraires et féminins

Le Royaume de l'Intérieur

Semons la vaillance

Période de crise, dépression, cherté de la vie . . . Ah! les pessimistes ont beau jeu. "L'heure est grave", clament-ils à tout venant. Et les fronts s'assombrissent, les joues se creusent, un pli amer durcit la bouche.

Nous laisserons-nous gagner par ce courant malsain? Soeurs, mères, épouses, sur qui tant d'êtres et de choses reposent, c'est l'heure de la vaillance! On compte sur nous, soyons là, braves, fortes, agissantes. Autour de nous, l'on doute du retour de la lumière, toute réussite semble un leurre, à certains moments, on ne croit même plus à ses propres forces . . . Que notre chanson de femme s'élève joyeuse et pleine d'espoir au milieu du désarroi général, qu'elle aide celui qui lutte, redonne courage aux abattus! "C'est la nuit qu'il est beau de croire à la lumière!"

On ne changera pas cette loi éternelle qui veut que l'homme, accablé par le travail et les soucis, trouve, près de lui, l'inspiratrice, la consolatrice, celle qui apaise, ravive la foi, l'enthousiasme. Ce rôle, à l'heure actuelle, demande une forte dose d'abnégation et de saine philosophie. Mais n'est-ce pas là notre vocation de femme: encourager, chérir, rendre doux le nid où s'adoucissent toute peine, toute fatigue?

Faisons done à notre foyer, en ces temps de crise, une âme de beauté et de sérénité; à ceux qui reviennent las et déçus, donnons, dût-il en coûter quelque effort, la joie d'un sourire, d'un mot aimable, d'un geste caressant.

De même qu'à l'hiver succède le merveilleux printemps, toute période de dépression est suivie d'accalmie. Rappelons-le aux timides, aux découragés. Enhardis par ces paroles d'espoir, ils se moqueront des échecs et retrouveront confiance en eux-mêmes.

Une fois de plus, chères lectrices, nous aurons, sans éclat, sans bruit, accompli notre tâche d'amour et l'on a dit fort justement que le bonheur appartient à qui fait des heureux.

MERE GRAND.
(La Liberté).

Remerciements du Pape à Dieu et aux hommes

L'allocution de Sa Sainteté à l'Académie pontificale des sciences.—"Que l'univers sache bien que nous avons adopté la radio dans le véritable esprit de saint Pierre propageant la foi de l'Eglise".

Après avoir inauguré le poste de radio du Vatican, S.S. Pie XI se rendit à l'académie pontificale des sciences et prononça une allocution en italien, dont voici le texte traduit en français:

"Nous acceptons volontiers le poste de radio qu'on Nous offre mais ce don Nous est encore plus cher, à cause des sentiments du sénateur Marconi. Nous remercions Dieu et nous remercions l'homme de cette grande invention. Grâces en soient rendues à Dieu pour les manifestations si justes de sa bonté divine. Nous remercions Dieu de cette grande invention, qui nous rapproche davantage à Lui.

Il y a quelques jours Nous inaugurions la centrale électrique, peut-être une des plus modernes du genre en Italie et une des plus parfaites du monde.

Aujourd'hui nous avons atteint le sommet des inventions modernes, par le nouvel appareil radiopohnique. Le dernier mot de la science et du génie. Le sénateur Marconi Nous avait promis une des plus modernes inventions. Il a rempli sa promesse si magnifiquement, que Nous pouvons Nous demander ce qui reste à faire pour obtenir les derniers développements, dans la radio.

Personne ne croira que Nous sommes loin de Saint Pierre, en adoptant cette nouvelle invention. Que l'univers sache bien que Nous l'avons adoptée dans le véritable esprit de Saint Pierre, propageant la foi de l'Eglise.

C'est un grand privilège pour Nous que d'accepter cette grande invention, dont Nous Nous servirons pour répandre la foi dans l'univers.

La radio est un produit de la science ultra-moderne. Elle sert à glorifier Dieu et à répandre la vérité. Nous Nous réjouirons constamment et la réalisation de ce rêve est une récompense du travail accompli dans la construction de ce poste.

Nous avons entendu le sénateur Marconi et le R. P. Gianfranceschi exprimer leurs sentiments, dans la dédicace de la nouvelle académie pontificale des sciences.

Finalement, Nous remercions Dieu de nouveau, mais Nous adressons non seulement nos remerciements à Dieu mais aussi aux hommes. Nous vous remercions, sénateur Marconi ainsi que tous ceux qui vous ont aidé si intelligemment, en rendant possible la réalisation de ce grand travail.

Pour exprimer Notre reconnaissance à tous ces ouvriers, Nous leur accordons Notre bénédiction apostolique.

Le patron de la bonne mort

Nous devons particulièrement avoir de la dévotion à saint Joseph afin qu'il nous obtienne une bonne mort. En retour de ce qu'il sauva l'enfant Jésus des embûches d'Hérode, il a le privilège de délivrer les moribonds des embûches du démon. En outre, pour avoir, pendant tant d'années, assisté Jésus et Marie, et les avoir pourvus par son travail, soit de logement, soit de nourriture, il a le privilège d'obtenir pour ceux qui l'honorent une assistance particulière de Jésus et de Marie au moment de leur mort.

O mon saint protecteur S. Joseph, mes péchés m'ont mérité une mauvaise mort; mais si vous me défendez, je ne saurais me perdre. Non seulement vous avez été un grand ami de mon juge, mais vous avez encore été son gardien, et son père nourricier; recommandez-moi à votre Jésus, qui vous aime tant. Je me mets sous votre protection, recevez-moi pour votre serviteur à perpétuité. Et, au nom de la sainte société de Jésus et de Marie, dont vous avez pu de votre vivant goûter les avantages, obtenez-moi, au moment de ma mort, une assistance particulière de Jésus et de Marie.

Vierge, au nom de l'amour que vous avez eu pour votre époux Joseph, ne manquez pas de m'assister au moment de ma mort.

S. Alphonse de Liguori.

Quelques faits

L'année dernière

(Du 20 au 27 mars 1930)

— 20 —

—**Mgr A. Rotta** est nommé nonce en Hongrie.

—**M. James Murdock** est nommé au Sénat canadien.

— 21 —

—**A l'observation Lowell,** à Flagstaff, Arizona, découverte d'une planète transneptunienne.

— 22 —

—**En Turquie,** les femmes obtiennent le droit de vote aux élections municipales.

—**A Gênes,** le sénateur Marconi cause avec Sydney, Australie.

— 23 —

—**Au Vatican** lecture du décret approuvant les miracles proposés pour la canonisation du bienheureux Teofis de Corte, O.F.M.

— 24 —

—**A Washington,** le Sénat vote l'ensemble de la loi sur les tarifs douaniers.

—**M. G. E. Panneton,** d'Ottawa, est nommé chevalier de l'Ordre de Pie IX.

— 25 —

—**Le cardinal Pacelli** est nommé archiprêtre du Vatican et préfet de la R. Fabrique de St-Pierre.

— 26 —

—**A Québec,** mort subite du notaire A. Labrecque.

Le sourire

Perle que Dieu même a placée sur le bord de nos lèvres, le sourire est ce que nous avons de plus joli: il embellit tout ce qu'il touche, c'est la belle parure des plus jolis visages et la meilleure excuse des moins favorisés. Une figure souriante intéresse plus qu'un visage morose, triste ou indifférent. Un sourire ne coûte rien; il peut cependant rapporter des sommes fabuleuses . . . de gaieté. Il vient, passe comme l'éclair, tandis que son souvenir dure parfois toute une vie. Un sourire ne peut s'acheter: il n'est pas de ces viles choses dont on peut fixer le prix; vous ne pouvez le quêter, encore moins l'emprunter ou le voler, il n'a aucune valeur pour personne tant qu'il n'est pas donné. Celui qui sourit annonce la joie, le bonheur. Il y a des sourires naturels; il y en a des sublimes, des héroïques!

Sourire, c'est vouloir être aimable. La charité qui se donne, l'humilité qui s'abaisse, la patience qui supporte, l'amitié qui s'oublie pour faire plaisir aux autres, la force qui ne se lasse jamais, c'est l'amabilité, c'est le sourire; c'est encore le rayonnement de l'âme sur les lèvres et le sourire est à celui qui le reçoit comme un rayon de soleil à un bouton de rose. Il ranime, relève, console, encourage et fortifie comme la rosée ranime, relève et colore la plante qui se desséchait. C'est encore la grâce des manières, l'aisance du maintien, la sérénité du visage, la bienveillance du regard qui se transmet et se communique comme le parfum d'une fleur.

Au travail, en visite, dans nos contrariétés, sourions toujours. Sourions dans nos foyers pour rendre plus attrayant le sûr abri de notre chez nous.

ALICE.

Mathématiques

Clovis.—"Mon père étant très intelligent, et nous ses enfants nous avons hérité de cette intelligence . . ."

Germain—"Vous deviez être plusieurs à partager l'héritage . . .?"

Un hommage à la presse catholique de langue française

Le "Catholic Daily Tribune", de Dubuque, Iowa, le seul quotidien catholique de langue anglaise publié aux Etats-Unis, rend cet hommage à la presse catholique canadienne française:

"Ce fut toujours notre politique de donner aux journaux catholiques publiés en langue étrangère le crédit auquel ils ont droit. Nous défions qui que ce soit de montrer une solidarité plus grande que celle qui existe entre les Canadiens-français catholiques et leur presse quotidienne, aussi bien qu'une vivacité (alertness) correspondante à celle de ces catholiques dans les matières sociales, politiques et économiques. Ils croient à une presse quotidienne à eux, ils la gardent et l'appuient, et agissent d'après ses renseignements et sa direction. Comme conséquence, il y a dans ces groupes une vie catholique active et vigoureuse. De l'action sociale EN PRATIQUE, une religion honnête et appliquée, pas de limitation des naissances, pas de suicide de la race, pas de divorce, mais une action publique concertée avec laquelle les puissances politiques ont à compter.

"Cette activité journalistique modèle (this model press activity) se poursuit à nos portes mêmes et est ignorée. Nous nous inclinons devant nos coreligionnaires canadiens-français qui ont le sentiment de l'importance de la presse (Hats off to our press-conscious French-Canadian co-religionists)."

Chez les Soeurs Grises

Le jubilé de la Mère Supérieure Générale et de 17 religieuses

MONTREAL.—A la mi-avril, à Montréal, de grandes fêtes se dérouleront chez les Soeurs Grises de la Charité de l'Hôpital Général. Le premier jour on célèbrera le jubilé de vie religieuse de la supérieure générale de la communauté, Mère Piché, et le lendemain celui de 17 autres religieuses de la communauté.

Mère Piché est la quatrième supérieure qui célèbre cet anniversaire.

Avant elles Mères Deschamps, Hamel et Dugas l'avaient célébré.

Congrégations de femmes

Le pape a approuvé plus de vingt nouvelles congrégations de femmes en 1930.

Plus de vingt nouvelles Congrégations de femmes ont reçu durant l'année 1930 l'approbation du Saint-Siège, pour répandre dans les pays chrétiens ou dans les missions étrangères la charité chrétienne et les bienfaits de l'instruction à la jeunesse.

Par ailleurs, un fait digne de remarque s'impose. Pie XI n'a pas cru que de nos jours, les Religieuses elles-mêmes devaient être écartées d'une formation scientifique et même philosophique chrétienne leur permettant de distribuer dans des collèges féminins, toujours plus nombreux, plus fréquentés, la vraie doctrine et la vraie science aux jeunes filles. Pour elles donc il a voulu fonder à l'université catholique de Milan une section spéciale, où réunies et vivant en communauté, les Religieuses de tous ordres et congrégations, de tous pays aussi, reçoivent une formation spéciale des maîtres de la pensée chrétienne. Position hardie et bien apostolique de la Vie Chrétienne.

Large diffusion de la dernière Encyclique

L'encyclique sur le mariage a été très bien accueillie par la population catholique de l'univers. Pour la vulgariser, plusieurs journaux en ont fait tirer des éditions populaires à des milliers d'exemplaires.

Le "Devoir" annonce qu'en dépit de deux premiers tirages de 20,000 et de 12,000, il doit réimprimer son édition populaire de l'encyclique sur le mariage, tant est forte la demande qu'on en fait. C'est dire que l'on comprend mieux la nécessité de connaître la véritable doctrine pour réfuter les sophismes qui pullulent, aujourd'hui, à travers le monde.

Ceux qui laissent faire

Le geste de Pilate se perpétue à travers les siècles. Que de gens se tiennent satisfaits en se bornant à ne pas commettre le mal sans se soucier d'empêcher les autres de l'accomplir! Tant que leur propre intérêt n'est pas en jeu, ils ferment les yeux et se lavent les mains: "Je suis innocent de cette médisance et ne prendrai point la peine de la réfuter", pense-t-on, même si la renommée de quelqu'un doit en souffrir. D'ailleurs, ne m'accuserait-on point de partialité? réussirais-je à me faire croire? "Et lâchement, on abandonne aux mauvaises langues les absents, les méconnus que l'on pourrait, que l'on devrait défendre.

Ailleurs, ce sont des actes contre lesquels nous devrions protester, que nous pourrions empêcher tout au moins, désapprouver. A quoi bon nous donner cette peine et assumer d'ennuyeuses responsabilités?

Vivre tranquille, "ne pas faire d'histoires . . . telle est la maxime des égoïstes qui opposent à la bonté agissante, aux efforts généreux leur force d'inertie. C'est une force terrible; elle peut aller jusqu'à la stupidité, chez les gens, par exemple, qui n'osent secourir un blessé ou couper la corde d'un pendu avant l'arrivée du commissaire et des agents. Voilà un préjugé populaire que l'on pourrait croire déraciné à notre époque et, pourtant il n'est guère de semaine où la presse ne relate quelque accident aggravé par la couardise du public.

Les conséquences d'un tel état d'esprit se répercutent à tous les degrés de la société et dans toutes les circonstances de la vie: c'est le principe de ceux qui préfèrent leurs aises à leurs devoirs, qui ferment les yeux et se bouchent les oreilles pour ne voir ni entendre ce qui troublerait leur sérénité. Par veulerie, pour n'avoir pas à sévir, à lutter, ni même à donner bon exemple, les parents céderont aux exigences des enfants, les maris à celles de leurs femmes, les maîtresses de maison à celles de leurs domestiques, les chefs à celles de leurs subordonnés; ainsi l'autorité se trouve bafouée, amoindrie et la faiblesse autorise tous les abus.

—L'Etoile du Nord.

La politesse

Rien n'est plus insipide, plus importun que l'entretien de ceux qui font des questions à l'infini sur les choses les plus indifférentes, ou sur celles qu'ils devraient toujours ignorer.

Il est des personnes qui, à chaque phrase de leur discours, demandent si on les entend, si on conçoit ce qu'elles disent: rien n'est plus indécent; l'on doit achever ce qu'on avait à dire, et si la personne à qui l'on parlait n'avait pas entendu ou compris ce qu'on lui disait, il faut le répéter avec douceur et sans témoigner aucune peine. On n'est pas entendu souvent parce que l'on s'énonce mal, ou parce que l'on se sert de termes obscurs ou équivoques.

La bienséance exige que l'on ne s'informe pas, en entrant dans une compagnie, de ce qu'on y a dit; et si l'on ne peut suivre le fil de la conversation, faute d'en connaître le sujet, il faut en demander une explication succincte, si on le peu sans distraire la compagnie. Mais si l'on prévoit qu'une semblable explication puisse jeter les autres dans une répétition ennuyeuse et embarrassante, on doit se taire et attendre que l'occasion se présente de s'en informer sans gêner qui que ce soit. Les enfants font souvent répéter ceux qui parlent; c'est une étourderie qui tient de l'incivilité, dont il faut les corriger et les garantir.

Toutefois, il est de la politesse d'instruire brièvement du sujet de la conversation ceux qui surviennent dans une compagnie, surtout les personnes auxquelles on doit égards.

Les enfants ne doivent jamais interrompre ceux qui parlent, mais ils doivent répondre avec modestie aux questions qui leur sont adressées, et placer toujours le nom de "Monsieur, Madame", etc., etc., dans la réponse qu'ils ont à faire.

Ce serait une impardonnable grossièreté, étant obligé de contredire quelqu'un, de le faire en disant: "Cela n'est pas vrai; vous mentez, vous ne savez pas ce que vous dites, vous en imposez"; ces expressions sont indignes d'un homme bien élevé; on doit toujours chercher à déguiser la dureté de la contradiction sous des termes polis. On peut dire à une personne qui se trompe: "Permettez-moi de vous dire qu'on vous a mal informée," etc.

On ne doit donner son avis en pleine compagnie que quand on est prié, et les jeunes gens encore moins que les autres: il faut le faire modestement, et ne pas affecter un ton décisif. Si cet avis est contredit universellement, on doit se taire, ne pas le défendre avec opiniâtreté; si l'on croit qu'il est juste, exact et prudent, on peut exposer les preuves qui en constatent la vérité mais éviter tout entêtement.

BON A SAVOIR

Pour nettoyer les touches de piano

Il suffit de tremper de la mousseline ou un linge fin quelconque dans l'alcool; on frotte à la surface de l'ivoire; et du reste, on peut traiter de la même manière tous les ivoires vieillis, c'est-à-dire jaunes. Si la nuance jaune est trop intense on aura recours à un morceau de flanelle qu'on imbibe d'eau de Cologne.

Obscurité

Perle trouvée dans un roman:
"Les réverbères, qui n'existaient pas encore à cette époque, rendaient les rues encore plus obscures . . ."

Un danger

Nous étions descendus dans un hôtel au milieu des montagnes. Et au bout de peu de jours, commençant à trouver le temps long, nous rêvions excursions et promenades.

Nous appelâmes l'hôtelier:

—Voyez-vous cette montagne, là-bas?

—Certainement, monsieur.

—Est-il possible d'en atteindre le sommet?

Ici, notre hôtelier prit un air effrayé.

—Monsieur voudrait-il en faire l'ascension?

—Sans doute.

—Oh! mon Dieu! dit-il. Et sa figure s'emplit d'effroi. **Vous êtes perdus** pour nous, comme ces deux messieurs qui, la semaine dernière, partirent pour en faire l'ascension.

—Sont-ils donc morts?

—Non, monsieur, mais ils sont descendus de l'autre côté et ne sont point revenus à l'hôtel.

ROMAN DE LA "SURVIVANCE"

L'Appel de la Race

ALONIÉ DE LESTRES

Dixième mille

"Chacun des descendants des 65,000 vaincus de 1760 doit compter pour un".
Edmond de NEVERS.

37 (Suite)

Le débat paraissait fini. Le moment du vote allait sonner. Soudain la Chambre et les tribunes passèrent par une secousse dramatique. Tout ce beau monde qui était venu au spectacle chercher des émotions, avait enfin son coup de théâtre. Un bruissement de têtes, de bustes qui se déplaçaient courut un instant dans les galeries. En bas, les parlementaires eux-mêmes se dévissaient sur leurs sièges; et ttous les yeux se concentraient maintenant vers un même point. Aux bancs de l'arrière-gauche un député venait de se lever. Sa voix d'un timbre prenant et riche résonnait déjà dans l'enceinte, un peu tremblante au début, mais bientôt ferme et forte. Comment donc le député de Russell, car c'était lui, s'était-il ainsi levé de son siège? Lui-même, à ce moment, se fut à peine retrouvé dans la suite des états d'âme qui l'avaient amené à cette résolution. La droiture naturelle de l'homme avait d'abord souffert, sans doute, du rôle équivoque que lui conférait son silence devant ces miroitements de lorgnettes qui le fouillaient. Son ardeur combative réveillée, échauffée par la vivacité grandissante du débat, l'avait ensuite poussé d'elle-même à un acte de courage. Enfin l'appel des siens, des persécutés de sa race et de sa province, montait autour de lui, frémissant et impérieux, pendant que se déroulaient leurs griefs et leurs douleurs. Toutes ces pensées, tous ces sentiments s'étaient encore accrus d'intensité, quand avaient parlé les doctrinaires de l'anglicisation, les ennemis de mauvaise foi. Dès ce moment, Lantagnac entrevit qu'il lui serait impossible de rester cloué à son siège. Pouvait-il, lui, le représentant de la minorité outragée, pouvait-il, lui présent, laisser passer, sans protestation, tant d'allégations fallacieuses? Presque aussitôt lui étaient revenus les souvenirs de ses méditations de la veille sur la colline parlementaire, les directives précises rapportées de Hull, sa méditation du matin à l'église Sainte-Anne; et toutes ces clartés avaient achevé de redresser sa volonté cornélienne, incapable d'agir contre la lumière. Pourtant l'orateur s'en souvenait: au dernier moment, quelque chose comme un fluide mystérieux l'avait agité. Il avait cru y reconnaître ces secousses extraordinaires dont lui avait parlé le Père Fabien, illuminations et motions souveraines de l'Espirt qui soulèvent au-dessus d'elle-même la volonté de l'homme. En moins d'un instant l'homme s'était trouvé debout; il avait commencé de parler.

Son discours, par bonheur, ne se ressentait nullement de la soudaineté de l'improvisation. Le travail préparatoire auquel, malgré lui, il s'était livré toute la journée, rendait maintenant son fruit. La parole du député déroulait avec aisance des développements réguliers et harmonieux comme une composition classique. L'orateur avait la force d'une conscience et la clarté naturelle de sa loyauté. Il possédait les qualités qui plaisent à la fois à la Chambre et aux tribunes. Il alliait la froideur logique, l'allure savante et tempérée du "debater" anglais, la puissance de l'émotion, puissance contenue du Français lyrique et qui, maniée avec conviction, garde encore un étrange magnétisme sur les vieux parlementaires blasés.

Lantagnac n'avait point refait, après les autres, l'historique de la question scolaire ontarienne, pas plus qu'un exposé des droits du bilinguisme. L'élévation naturelle de son esprit l'avait vite emporté vers les sommets. Il faisait un discours d'idées générales où planait à l'aise sa pensée. Avec force il reprenait une de ses idées favorites et démontrait le danger de pareilles luttes, pour la paix du pays, pour la durée de la confédération:

"Quel but veulent donc atteindre les persécuteurs du français au Canada? s'écriait-il, tourné vers la rangée des ministres. Veulent-ils, à tout prix, ébranler jusqu'en ses fondements l'édifice si péniblement construit il y a cinquante ans? Je les ramène ici à l'évidence de quelques réalités: sur toute la ligne immense qui nous sépare de nos voisins du Sud, nous manquons de frontières naturelles. D'un océan à l'autre la géographie confond nos deux territoires. Les frontières n'existent qu'à l'intérieur même de notre pays qu'elles séparent en trois zones impénétrables. Et ce ne sont pas là, hélas! nos seuls éléments de division. Le Canada occidental est libre-échangiste; le Canada oriental, protectionniste. Vous, Anglo-Saxons, vous êtes impérialistes; nous, fils du Canada, sommes avant tout autonomistes. Quel est donc alors l'aveuglement criminel des hommes politiques de ce pays qui, à toutes ces causes de rupture, laissent ajouter délibérément le choc redoutable des conflits religieux et nationaux?"

"Oui", reprenait le député de Russell, "les persécuteurs détruiront peut-être la confédération canadienne, en tuant la foi de mes compatriotes aux institutions fédératives, en ruinant le principe de l'égalité absolue des associés, principe qui fut le fondement de notre alliance politique. Car j'en avertis cette Chambre, notre race est trop fière pour accepter d'être brimée indéfiniment, sous la constitution qui lui a donné des égaux en ce pays, nullement des maîtres ou des oppresseurs. J'avertis également les hommes ambitieux qui nourrissent peut-être contre nous des desseins plus malfaisants: qu'ils bannissent de leur esprit les espoirs chimériques: notre race est trop forte pour succomber à leurs coups. Nous ne sommes plus, Dieu merci, la poignée des vaincus de 1760. Nous sommes un peuple de trois millions, maître incontesté d'une province du Dominion quatre fois plus étendue que les Iles britanniques. Nous sommes la nationalité la plus fortement constituée de tout le continent nord-américain. Nul, parmi les groupements humains établis au-dessus de la quarante-cinquième, nul ne possède une homogénéité plus parfaite que la nôtre; nul ne s'est mieux acclimaté à l'atmosphère du Nouveau-monde; nul n'a plus de traditions, ni de plus vigoureuses institutions sociales. Après plus d'un siècle et demi de conquête vit toujours, dans le Québec, un peuple de langue et d'âme aussi françaises qu'aux temps anciens de la Nouvelle-France. Et si des fragments amorphes de la nation allemande ou de la pauvre nationalité polonaise ont pu triompher de la puissance assimilatrice de nos formadables voisins, est-il au pouvoir de quelques milliers de persécuteurs d'écraser une race qui plonge ses racines au plus profond du sol canadien, comme l'érable, son symbole immortel?"

De là, exécutant un mouvement qu'il savait de nature à faire réfléchir le ministère et les persécuteurs ontariens, l'orateur faisait appel aux éléments modérés et aux éléments catholiques des autres races. Aux premiers, aux hommes d'ordre et d'esprit conservateur, il montrait le vieux Québec catholique et traditionnel, opposant un rempart infranchissable aux propagandes anti-sociales; il faisait voir le rôle possible de tous les groupes de race française, pour le maintien de l'esprit canadien, groupes irréductibles aux tendances annexionnistes. Aux catholiques de tout le Canada, il signalait la guerre à l'école bilingue comme un prologue aux entreprises des sectes contre l'école catholique séparée. Au nom de la fraternité des croyances et des malheurs, il adjurait surtout les catholiques irlandais de renoncer à cette lutte fratricide:

"Je vois bien, leur disait-il, ce que nous perdons tous les deux dans cette lutte douloureuse; je ne vois pas encore l'édifice que nos frères dans la foi pourront élever sur les ruines de nos écoles".

Lantagnac n'oubliait pas, à ce moment de son discours, une distinction que lui commandait la justice:

"Je ne veux pas l'ignorer", précisait-il; "du côté de nos frères irlandais, l'hostilité contre l'école française fut loin d'être unanime. Mes compatriotes se souviendront toujours, avec une gratitude émue, qu'au plus fort de leurs luttes, quelques-uns de leurs meilleurs soutiens furent des fils de la noble Irlande. Le jour vient, j'ose l'annoncer, le jour approche où des ponts seront jetés sur le fossé artificiel creusé entre nous par nos ennemis communs, et les deux races catholiques de ce pays se tendront la main pour une alliance éternelle."

Pendant une heure l'orateur développa ces idées avec une élévation de pensée, une perfection de forme, une véhémence de diction que sa parole n'avait pas encore atteintes.

"Souvent, a dit Emerson, un moment arrive où l'âme de nos pères apparait dans le clair miroir de nos yeux". L'âme de toute sa race vibrait dans la personne, dans la voix du député de Russell. Ceux qui d'en haut savaient comprendre ce spectacle, voyaient s'agrandir la petite arène parlementaire jusqu'aux proportions du champ de bataille toujours ouvert où s'affrontent, depuis Sainte-Foy, deux races et deux civilisations. Le débat s'élevait ainsi à une solennité émouvante qui faisait passer parfois, à travers la Chambre et les galeries, le frisson de l'émotion pathétique.

(à suivre)

L'"Appel de la Race" est en vente à la Librairie J. W. Pigeon, Edmonton, et à l'Action canadienne-française, 1735 rue Saint-Denis, Montréal, Qué. Prix $1.00 franco.

La question scolaire de la Saskatchewan

Physionomie de la séance du parlement où le gouvernement Anderson fit voter l'abolition de l'enseignement du français en première année dans les écoles de la Saskatchewan

De façon très vivante, M. Raymond Denis retrace dans le dernier numéro du "Patriote de l'Ouest" la physionomie de la séance législative à Regina où le gouvernement Anderson fit voter en seconde lecture ses nouvelles mesures d'ostracisme contre le français en Saskatchewan.

Nos lecteurs suivront avec un intérêt douloureux les péripéties de cette séance, où les droits de la minorité furent au moins vaillamment défendus par un côté de la Chambre, ce qui est tout à son honneur:

Le 4 mars était la date choisie par le gouvernement pour proposer à la législature le vote de la deuxième lecture des amendements à la Loi scolaire. L'on sait que ces amendements visent tout spécialement nos associations catholiques de commissaires d'école et notre première année d'enseignement du français.

L'année dernière, on s'était attaqué aux emblèmes religieux et à l'habit de nos religieuses, mais le premier ministre avait déclaré devant une certaine délégation qu'on ne toucherait pas à l'enseignement du français, parce que cette question n'avait pas été discutée devant les électeurs. Ignorant aujourd'hui cette déclaration; il présente un projet de loi nous enlevant cette première année de français, qui avait été obtenue après tant de luttes en 1918.

L'atmosphère, cependant, n'est pas aussi chargée que l'an passé. On semble vouloir à dessein faire le silence autour de ces changements à la Loi scolaire. C'est à peine si le journal officiel du gouvernement y a consacré deux pauvres petits articles. Le public ne se passionne plus. Les galeries du parlement sont à moitié vides

Physionomie de la séance

La séance s'ouvre. Magnifique tapis rouge. Les députés sont rangés sur trois rangs, parqués en ligne de bataille. A droite du président, on remarque le premier ministre, l'air soucieux; à gauche, sur la même banquette, le procureur général, l'hon. McPherson, l'air tout jeune et paraissant se repentir d'avoir trompé les espérances placées en lui par les éléments modérés de son parti. A droite du premier ministre, trône majestueusement le célèbre Bryant, toujours reconnaissable à sa crinière rousse, presque jaune orange. En arrière, au fond, le groupe des purs, des loyalistes, dirigé par l'illustre beau père de Maloney, le député de Biggar, siégeant bras dessus, bras dessous avec son ami très cher de Rosetown.

En face, le leader de l'opposition, tout petit, les mains dans ses poches, disparaissant presque dans son fauteuil; à côté de lui, deux places vides, celles des anciens ministres Davis et Spence, qui assistent au congrès des municipalités, à Prince-Albert; à sa gauche, on reconnait tout de suite le plus éloquent de ses lieutenants, le sympathique docteur Uhrich, ayant comme voisin l'ancien secrétaire provincial, M. Patterson, qui devait, dans le cours de l'après-midi, prononcer un magnifique discours en faveur de l'enseignement du français. En arrière, au deuxième rang, on remarque le député de Vonda, M. J. Hogan, lisant des notes, dont il devait se servir bientôt pour poser des questions embarrassantes au premier ministre; M. McIntosh, le député de Kinistino, qui donne toujours l'impression d'un aristocrate égaré au milieu d'un groupe de fermiers.

Sur la troisième rangée, M. McLeod, nouveau député d'Estevan, rendu célèbre par les incidents de la fameuse campagne électorale de cette circonscription, attire l'attention.

Dans la tribune des visiteurs

Dans la tribune du président, on voit les délégués des organisations catholiques, auxquels M. Agar, le député du comté rural de Saskatoon, avait gracieusement offert des cartes d'entrée. Voici le président général, M. Raymond Denis, ayant à côté de lui M. Geary, délégué des écoles séparées de Saskatoon; plus loin, M. S. Bonneau, avocat de Gravelbourg, vice-président de l'Association des Commissaires; M. A. Doiron, avocat, vice-président de l'Association des Commissaires; M. S. Kaufman, de Leipzig, vice-président de la "Catholic School Trustees", et M. A. Studer, de Holdfast, membre de l'exécutif de la même association. Tous suivent attentivement la discussion.

L'attitude du groupe libéral

L'attention se concentre surtout sur le groupe libéral. Quelle va être son attitude? Electoralement, il ne semble pas avoir grand'chose à gagner en s'opposant fortement aux projets gouvernementaux. Une telle attitude peut le mettre en mauvaise posture devant une bonne partie de l'élément anglais. Que va-t-il faire? Nous n'allons pas tarder à le savoir.

Le premier ministre avait à peine repris son siège que déjà le leader de l'opposition était debout, dénonçant violemment cette suppression de la première année de français et annonçant qu'il s'opposerait de toutes ses forces à une mesure injuste et inopportune.

Le docteur Uhrich, à son tour, dans un très éloquent discours, montre l'obsurdité pédagogique de la proposition gouvernementale. Ce discours fut certainement le meilleur de la journée. (On en trouvera de larges extraits dans une colonne voisine).

Grand, sec, le docteur Uhrich s'anime en parlant et, ignorant le fauteuil présidentiel, auquel la plupart des autres orateurs semblent adresser leurs remarques, il fait face aux banquettes ministérielles, prenant toujours le premier ministre comme point de mire. On sent qu'il n'existe pas une vive sympathie entre le chef du gouvernement et le député de Rosthern.

Du côté conservateur

Du côté conservateur on voit se lever Bryant. Il ne pouvait pas manquer un débat comme celui-ci. La crise ne lui a rien appris. Le blé ne se vend pas, nos fermiers se découragent, les finances sont en triste état: tout cela n'intéresse que fort peu le ministre des Travaux publics; mais montrez-lui une cornette de bonne soeur, ou le bout d'oreille d'un "Frenchman", et vous allez entendre gronder, rugir, tonner, et instinctivement on pense à un fauve affamé en présence d'une proie. C'est bien toujours le Bryant de 1918! Les droits des minorités ne l'inquiètent pas plus qu'alors; et il a découvert, depuis, que nos institutrices ne parlaient pas bien l'anglais. Quelles preuves en a-t-il? Aucune. Mais il a découvert autre chose. Le rapport du fameux tribunal de M. Anderson! On l'estime, le français, on l'admire . . . et si on supprime cette première année, c'est que des pédagogues en ont reconnu la nécessité . . .

Gagné, Brown, des "pédagogues!" Le premier surtout! . . . Il doit être tout surpris de ce qualificatif . . . autant qu'il le fut lorsqu'on vint le chercher, dans sa petite école de Hoey, pour en faire un inspecteur! Se souvient-il encore du mystère qui entoura sa nomination? . . . On pourrait peut-être lui rappeler, à ce sujet, certaines précisions utiles! . . .

Aujourd'hui, on se sert de lui pour crucifier ses frères! Les éloges d'un Bryant et d'un Nat Given sont autant de soufflets retentissants qui lui sont appliqués . . . S'il a encore un peu de fierté nationale au coeur, cette disparition de la première année de français lui causera un remords qui troublera bien souvent sa conscience.

Nous ne nous faisons pas d'illusion. Nous savons que nous étions condamnés; mais pourquoi permettre à nos ennemis de s'abriter derrière un nom français pour justifier une mesure odieuse . . .

Questions embarrassantes

Chez les libéraux, M. J. Hogan proteste contre l'accusation de déloyauté portée par le premier ministre contre les commissaires catholiques, durant son discours de Moose-Jaw. Immédiatement l'hon. Anderson est debout. Il affirme n'avoir jamais dit cela. Les journaux ont publié ces informations en grosses lettres, sans que le premier ministre ne les ait démenties. Des commissaires présents prétendent les avoir entendues, mais l'hon. Anderson affirme avoir été mal compris, et les règles de la Chambre obligent M. Hogan à accepter la parole du premier ministre. Le député de Vonda continue son discours et pose au premier ministre une question qui semble le mettre de mauvaise humeur. M. Hogan termine en disant qu'il votera contre les amendements.

Un retour sur le passé

Nous entendons enfin un excellent discours du nouveau député d'Estevan, qui fait une revue de ce qui s'est passé aux conventions de 1917 et 1918. Il accuse M. Bryant d'avoir été un facteur important parmi ceux qui créèrent l'agitation d'alors. Grâce aux mesures sages du gouvernement libéral, les esprits, petit à petit, se calmèrent. La paix se rétablit dans la province. L'on n'entendit plus parler de race et de religion jusqu'au moment où les conservateurs, pour des fins politiques, vinrent soulever de nouvelles passions. La portée du bill ne sera peut-être pas très considérable, dit en terminant M. McLeod, mais je le combats au point de vue principe. D'ailleurs, si le gouvernement supprime cette année, la sous-section 2, c'est-à-dire la première année de français, rien ne nous dit que l'année prochaine, il ne supprimera pas la sous-section 3, qui donne le droit à une heure de français par jour. Le député d'Estevan parle facilement et produit une excellente impression. Il semble être une acquisition pour le groupe libéral.

Des droits supérieurs

L'hon. Patterson tient aussi à protester contre les mesures du gouvernement. Il reconnait que le français n'a pas de droit légal dans la province, mais il plaint un gouvernement qui n'a pas assez d'idéal pour reconnaitre d'autres droits qui sont infiniment supérieurs au droit légal. Il fait une comparaison entre l'attitude des conservateurs de 1890 et celle d'aujourd'hui. Il en conclut que, dans les conservateurs d'antan, il ne devait pas s'en trouver beaucoup dans le genre du député de Rosetown.

Le premier ministre Anderson

Et c'est tout. M. Anderson parle à son tour. D'une voix méprisante, avec un geste presque insultant, il répond aux différents orateurs de l'opposition. Il n'est pas hostile à l'enseignement du français, lorsque celui-ci ne nuit pas à l'enseignement de l'anglais; mais la mesure projetée est justifiée par les meilleurs principes de la pédagogie et par le rapport impartial de deux inspecteurs. Quant aux craintes pour l'avenir, craintes manifestées par le député d'Estevan, le gouvernement n'a jamais eu peur de prendre ses responsabilités dans le passé; il saura encore les prendre à l'avenir, si l'intérêt des enfants l'exige.

Ce n'est évidemment pas très rassurant, mais il fallait bien que le premier ministre qui avait, le matin, abandonné la partie de ses amendements ayant trait à nos associations de commissaires catholiques, regagne la confiance du groupe d'agitateurs représentés, dans le cabinet, par le ministre des Travaux publics.

En temps ordinaire, durant la discussion, la plupart des députés lisent, écrivent, bâillent ou dorment consciencieusement, pendant que les orateurs parlent. On a la conviction bien nette que personne ne les écoute. Mais, durant la séance de cet après-midi, l'attention s'est maintenue entière. On sentait que ce malheureux sujet, déjà vieux, est toujours nouveau, et pourrait encore servir de cheval de bataille au cours d'une élection.

La prise du vote

Voici enfin le vote. Le président décide que les oui et les non étant en nombre sensiblement égal, un vote nominal doit être pris. Bientôt, en faveur de la mesure, tous les ministériels se lèvent, et à l'appel de leurs noms, tous, conservateurs, indépendants et progressistes, répondent oui. Chaque oui tombe comme un glas funèbre, sonnant la condamnation de notre langue. Pas un indépendant, pas un progressiste pour sauver l'honneur de ces groupes. Tous appartiennent à la même boutique.

Contre la mesure. A l'instant, le leader libéral est debout et, avec lui, tous ses députés. A l'appel de leurs noms, les uns après les autres enregistrent leurs votes négatifs. Un petit chatouillement nous pince le coeur. Le moment pour nous est vraiment émotionnant. Ce que le président de l'assemblée demande, somme toute, à ces députés libéraux, presque tous protestants et de langue anglaise, c'est ceci: voulez-vous qu'un nouveau lambeau de langue française disparaisse encore de cette province? Et tous, les uns après les autres, n'ayant électoralement rien à gagner, de répondre énergiquement: "non". Ces "non" nous vengent des "oui" de tout à l'heure.

C'est un geste que la race française n'oubliera pas et qui restera dans l'histoire. Nous le signalons à la province de Québec. Il lui appartient de payer les dettes de la grande famille française du Dominion, comme il lui appartient de venger les insultes que cette race reçoit.

R. D.

Défenseur des droits de la minorité

Eloquent plaidoyer en faveur des droits du français prononcé à la Législature de la Saskatchewan, par l'hon. Dr Uhrich, ancien ministre du cabinet provincial.

Le "Patriote" donne le résumé suivant de l'éloquent et courageux discours prononcé par l'hon. Dr Uhrich pour protester contre la nouvelle mesure tyrannique du gouvernement Anderson:

Si je pouvais accepter la parole souventes fois répétée de l'auteur de ce bill, qu'il agit ainsi sous l'impulsion du désir de faire disparaître toute dissension et d'assurer une paix durable et l'harmonie, je serais quand même peiné de le voir utiliser des moyens si peu généreux.

Mon honorable collègue a pu s'ancrer cette conviction dans la tête, mais ce sera beaucoup plus difficile de convaincre les Canadiens-français qu'il est poussé par le souci de la paix et de la bonne entente.

Il devrait savoir que l'orgueil de race, l'attachement à la mémoire de sa patrie et de ses ancêtres sont de nobles sentiments. Et voilà que, de sang-froid, il propose aux Canadiens-français de sacrifier des droits qu'ils possèdent depuis les premiers jours de notre pays de l'Ouest, c'est-à-dire la faculté d'enseigner quelques bribes de français par le moyen de cette même langue dans les écoles de la province; et cela, afin d'être de bons Canadiens! Pour lui, cette humiliation infligée à la race canadienne-française se aidera puissamment à l'efflorescence du Dominion!

Je demande à M. Anderson si le fait d'enlever leur langue des écoles rendra les Canadiens-français plus fiers de leur province!

Motif utilitaire! direz-vous? Les hommes sont-ils donc des automates? En foulant aux pieds les plus tendres sentiments de l'âme, vous raterez votre coup. Votre but ne sera pas atteint, si, toutefois, c'est bien la raison de bonne entente qui vous fait agir. . .

Le bien commun, l'avenir du pays l'exigent! Cette soi-disant politique est l'inverse de l'attitude des autorités britanniques. Si nous voulons prospérer et grandir en ce pays, il nous faut mettre en pratique d'autres principes que ceux de ce bill. Que mon honorable collègue se mette à la place des Canadiens-français. Certains peuples peuvent consentir à leur extinction; ils peuvent avoir la profonde conviction de la supériorité de la langue anglaise; désirer sérieusement d'être anglais de naissance ou de parler la langue anglaise. Mais pouvez-vous empêcher d'admirer le courage, la fidélité, la détermination qu'ont toujours déployés les Canadiens-français pour défendre et conserver une langue qui leur est aussi chère que l'est, pour vous, votre droit de naissance?

Mais non! Au lieu de vous laisser toucher et faire montre de plus de justice et de tolérance, vous taillez toujours dans la loi, afin de rogner le français à l'école. L'instruction donnée en français à l'école est une entrave à l'éclosion de notre nationalité, à la formation de notre caractère comme peuple canadien, dites-vous? Le Canadien-français veut apprendre, et apprend l'anglais, mais . . . il est forcé d'oublier la sienne! Je soutiens qu'il est du devoir de ceux qui désirent véritablement le progrès, la prospérité du Canada, qui désirent le voir avancer dans le sentier de l'unité nationale, de défendre les droits des minorités, tels qu'établis par la loi, les conventions et le sentiment national.

Je considère que ce serait pour moi un déshonneur et une disgrâce de ne point les défendre comme si j'étais l'un d'eux.

Il n'y a qu'une langue autre que l'anglais qui puisse être enseignée, avec restriction, comme véhicule d'instruction, dans les écoles de la Saskatchewan. Le bill en effacera tous les vestiges.

Je me demande si l'auteur du bill a déjà entendu parler de l'enquête conduite en Angleterre relativement à l'enseignement des langues modernes dans les écoles de ce pays, de 1916 à 1918, par M. Stanley Leathes, très renommé comme éducateur dans les milieux de l'Université de Cambridge et autres institutions de ce genre.

La substance du rapport montrait que l'Angleterre avait malheureusement négligé l'enseignement des langues modernes dans ses écoles et avait eu grandement à souffrir de cette négligence, soit au point de vue commercial, soit au point de vue financier et diplomatique, même durant la guerre. Le rapport déplore le manque d'appréciation de l'importance des langues étrangères et appuie sur l'importance du français. La commission affirme que la langue la plus utile à un Anglais, après la sienne propre, est le français. Cette critique n'est pas d'un Canadien. C'est le simple raisonnement d'une commission royale composée d'Anglais éminents très versés en matière d'éducation et choisis par le gouvernement. Ce rapport devrait intéresser tout Canadien, car, s'il est important qu'un Anglais sache le français, dans un pays où cette langue n'est pas en usage, combien plus l'est-il dans un pays comme le Canada où le français est la langue maternelle d'un tiers de la population!

Il cita ensuite les témoignages d'Anglais éminents en faveur de l'instruction du français, en particulier sir Henry Newbolt, sir Michael Sadler, sir Arthur Currie, sir John Willison, M. Hughes, le docteur Chown, M. Ferguson, etc. Tous s'accordent à dire que le français devrait être plus étudié et parlé par tous les habitants du Canada.

Puisque mon honorable collègue est tellement convaincu de l'importance capitale de son bill, pourquoi ne part-il pas prêcher la croisade de ses principes sauveurs dans toutes les colonies britanniques et tous les pays bilingues?

Il énuméra plusieurs pays bilingues où règnent l'harmonie et la bonne entente, malgré la diversité des langues. Bien plus, il montra comment, dans ces endroits, l'art, en général, le sentiment national et l'amour de la patrie ont bénéficié du génie de plusieurs races par le moyen de leur langue. Il mentionna la Suisse, la Belgique, l'Alsace . . .

Il semble que les revendications des Canadiens-français devraient être écoutées et que l'on ne devrait pas rejeter à la légère l'enseignement dans la langue française.

A l'encontre, on invoque deux raisons: si les Français cherchaient à faire de l'étude du français une excuse pour négliger l'anglais, ou encore si deux langues ne pouvaient s'enseigner avec succès dans les écoles élémentaires.

Or la première n'existe pas. Tous stimulent chez leurs enfants l'étude de l'anglais. La deuxième peut être sujet à controverse. En théorie, si on s'y adonne avec méthode, il n'y a pas de doute du succès.

Outre l'utile avantage de posséder deux langues, les éducateurs sont d'accord sur ce point que l'étude d'une deuxième langue aide beaucoup au développement intellectuel et est un puissant facteur dans l'expression juste et gracieuse de sa langue maternelle.

L'étude d'une langue étrangère adroitement dirigée stimule l'intelligence et réagit sur le contrôle de la langue maternelle. C'est une loi universelle qu'une chose est mieux comprise quand on procède par comparaison. Dans les meilleures écoles élémentaires d'Angleterre, le latin et le français occupent une place de choix dans le programme.

De même, dans l'Europe continentale, l'enseignement d'une langue étrangère dans les écoles est chose ordinaire, tandis que l'usage de trois langues n'est pas rare.

Depuis plusieurs années, les éducateurs de ce continent se sont rendus compte que dans les écoles bien dirigées, les enfants font d'excellents progrès, non malgré, mais à cause d'une langue secondaire.

En 1889, le docteur Peaslee, surintendant des écoles de Cincinnati, donna une adresse dans laquelle il disait: "Le fait est que l'enfant peut étudier deux langues et réussir tout aussi bien dans chacune que si tout son temps était donné à l'étude d'une seule. Ce fait est incontestable. Je sais par expérience personnelle que la citation de ce fait paraitrait absurdité, paradoxe et folie à celui qui n'a pas examiné la question et qui ne comprend pas le travail et l'intelligence de l'enfant. Pourquoi? Parce que l'adulte tend à juger de l'intelligence de l'enfant par la sienne propre. Il se dit à lui-même: "Plus je consacre de temps à l'étude d'une matière, mieux je l'apprends; par conséquent, il en est de même pour l'enfant." Cette conclusion est mathématiquement vraie et éducationnellement fausse.

Nous aurons toujours la langue française avec nous. Ce serait du vrai patriotisme pour les Canadiens d'autres origines de prendre des moyens propres à se rendre familiers ses idiomes et sa littérature. Aucun citoyen n'estimera cette connaissance un fardeau, mais ce sera une occasion favorable de mieux connaitre et de comprendre avantageusement les beautés de son propre pays. A mesure que les barrières élevées par la diversité des langues tomberont, à mesure que nous nous connaitrons mieux, la nature des différences de caractère supposées irréconciliables se dévoilera, alors ces notes caractéristiques apparaitront nécessaires à la parfaite symphonie nationale.

Ce n'est pourtant que du simple bon sens

OTTAWA.—On devrait apprendre le français quand on est jeune, déclare le Dr W. H. Fyfe, principal de l'Université Queen. Il croit que le français devrait être enseigné dans toutes les écoles du Canada. Le Dr Fyfe a fait ces observations au banquet des instituteurs d'Ottawa.

C'est fort différent de l'attitude de M. Anderson en Saskatchewan, à l'égard du français.

Çà et là

Terrible erreur judiciaire

En Saxe, un vieillard, reconnu innocent à la suite d'une nouvelle enquête, a été remis en liberté après avoir subi quarante ans de travaux forcés pour un crime dont il n'était pas l'auteur. Le véritable coupable vient de faire des aveux.

Une balle à travers la tête

SELMA, Ila.—John Houston a littéralement attrapé dans ses mains une balle de revolver que lui avait tirée un assaillant et les médecins disent qu'il guérira, bien que la balle lui ait traversé la tête de part en part. John vit Abel Howard viser sur lui et fit un bon de travers, mais pas assez tôt pour éviter la balle, qui l'atteignit entre les deux yeux. John mit instinctivement la main derrière la tête et il reçut dans sa main la balle qui sortait de sa tête par en arrière.

On trouve deux vieux canons

MONTREAL.—Deux vieux canons ont été trouvés au parc Jeanne Mance par des ouvriers travaillant à l'excavation du nouveau poste des alarmes à l'endroit où se trouvait autrefois le funiculaire. On ne sait encore si ces canons appartenaient à des Anglais ou à des Français.

M. Bray a dit qu'il ferait cadeau des pièces d'artillerie au musée du Château Ramesay. Les ouvriers ont été avertis de rapporter tout ce qu'ils trouveraient de plus en faisant l'excavation.

Les deux canons ont douze pieds de longueur et une embouchure de 4 pouces.

Beaucoup

Un nommé Bokou a été arrêté à Montréal. On lui reproche ses activités philanthrophiques. Cet homme voulait enrichir ses amis avec un système infaillible qu'il a inventé pour gagner toujours à la roulette. Il se promettait d'opérer à Monte-Carlo pour le compte de ses heureux clients. Il promettait **Bokou**, mais on l'empêche d'aller jusqu'**Kobou**.

Ebouillanté sous la glace

ESCABANA, Mich.—William Smith, pêcheur de Fayette, est tombé à l'eau à travers un trou dans la glace et il s'est ébouillanté. Cela peut paraitre inexplicable, mais il faut dire qu'il faisait bouillir de l'eau sur un poêle dans sa cabine de pêcheur sur la glace et qu'il renversa l'eau sur lui en tombant dans le trou.

Dans le désert

La presse anglaise célèbre hautement l'exploit de cet explorateur qui a, le premier, traversé le désert immense de l'Arabie. Il n'y a rien trouvé que du sable, du sable, et du sable. On s'en doutait.

Charlie Chaplin

On dit que Charlie Chaplin, le comédien de l'écran, sera créé chevalier de la Légion d'honneur quand il arrivera bientôt à Paris. Ça vaut la peine de faire le fou!

Des records à battre

Le progrès américain bat tous les records, disent volontiers nos voisins. En effet, ils vont très vite . . . aux excès.

Quant à la vitesse, cependant, ils ont encore de nombreux records à envier à l'Europe: le record de l'automobile, le record de la locomotive, le record du paquebot, les records de l'avion et de l'hydravion, le record du navire de guerre, le record du sousmarin, le record des engins de guerre.

De la lumière froide

Suivant le "Berliner Tageblatt", deux savants allemands du laboratoire de recherches d'une entreprise électrique, le professeur Pirani et le Dr Ewest, auraient découvert une nouvelle lampe électrique produisant de la lumière froide. 80 pour 100 de l'énergie seraient transformés en lumière, alors que les lampes actuellement en usage perdent 94 p. 100 d'énergie, par suite du rayonnement de la chaleur. La nouvelle lampe contiendrait un gaz très rare: le crypton.

Derniers hommages à Mgr Grouard

(Suite de la page 1)

Télégrammes et messages de condoléances

Parmi la longue liste de télégrammes et de messages adressés à S. E. Mgr Guy, il faut noter:

Un message de Sa Sainteté le Pape Pie XI.

De Son Eminence le cardinal Rouleau.

De Son Excellence, le Délégué Apostolique, Mgr Cassulo.

De NN. SS. Béliveau, Forbes, Sinnott, McGuigan, Breynat, Rhéaume, Prud'homme, Hallé, et T. R. P. abbé mitré Gartken, etc.

De la Supérieure Générale des Soeurs de la Providence, Très Révérende Mère Amarine, de Montréal; de la Très Révérende Mère Laberge, provinciale des Soeurs Grises, d'Edmonton; des Soeurs de l'Hôpital de Gravelbourg, etc.

Du Comité Exécutif de l'A.C.F.A. et de diverses associations.

De la Section Canadienne de la Légion d'Honneur.

Du Consulat Français de Vancouver.

De la Légation Française, d'Ottawa.

Des missionnaires colonisateurs de Montréal.

De l'hon. P. E. Lessard, sénateur, et de Mme feu le sénateur J.-L. Côté.

Du T. R. P. Grant, O.M.I., provincial des Oblats de langue anglaise, d'Ottawa.

De M. Emile J. Hébert, du Pacifique Canadien; de M. Victor Mathieu, N.P., de Québec, etc.

Offrandes de messes

A ces multiples témoignages de sympathie s'ajoutent de nombreuses offrandes de messes pour le repos de l'âme du vénéré défunt.

Des fleurs

Des couronnes de fleurs furent présentées par le Gouvernement de l'Alberta, par les citoyens de Grouard, le conseil de ville de Peace River, M. Lévesque de Peace River et autres.

Assistance

Au nombre de ceux qui assistaient aux funérailles, figuraient un archevêque et quatre évêques:

Leurs Excellences Révérendissimes Mgr O'Leary, archevêque d'Edmonton, qui prononça l'oraison funèbre en anglais; Mgr Guy, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard, qui chanta le service; Mgr Villeneuve, O.M.I., évêque de Gravelbourg, qui prononça l'éloge funèbre en français; Mgr Kidd, évêque de Calgary; Mgr Bunoz, O.M.I., vicaire apostolique du Yukon; Mgr Joussard, O.M.I., malade n'a pu se rendre aux funérailles, et Mgr Breynat, alors à Montréal, ainsi que le R. P. Falher, n'ont pu arriver à temps.

S. E. Mgr Béliveau, archevêque de St-Boniface, était représenté par le T. R. P. Magnan, O.M.I., de St-Boniface. provincial des Oblats du Manitoba.

S. E. Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert et Saskatoon, était représenté par M. l'abbé C. Charron, de Saskatoon.

Trois Prélats de Sa Sainteté

Mgr Nelligan, vicaire général d'Edmonton; Mgr Pilon, curé de Morinville; Mgr Lyons, chancelier du diocèse.

Deux provinciaux: le T. R. P. Langlois, O.M.I., d'Edmonton; le T. R. P. Magnan, O.M.I., de St-Boniface.

Un vicaire des missions: le R. P. J. Calais, O.M.I., de Falher.

Parmi les autres membres du clergé:

Du Vicariat Apostolique de Grouard: les RR. PP. Leserrec, Floc'h, Dréau, Eberl, Wagner, Alac, Josse, Féran, Girard, Bideault, Huguerre; MM. les abbés Normandeau, Roy, St-Pierre et Mallette.

Du diocèse d'Edmonton: MM. les abbés Garnier, Tessier, Ryan, Stacey, Marchand, Marten, McLellan, directeur du "Western Catholic"; les RR. PP. Béliveau, S.J., recteur du Collège des Jésuites, Samuel, O.F.M., le R. Frère Memorian, du Collège Saint-Joseph; les RR. PP. Cozanet, Chartrand, Auclair et Chartiez, O.M.I., de la "Survivance".

De la Colombie Britannique: le R. P. Elphège Allard, O.M.I.,

De la Saskatchewan: M. l'abbé Perrault, le R. Frère Fournier, O.M.I., secrétaire de S. E. Mgr Villeneuve.

Les Frères convers oblats: Dumas, Debs, J. P. Mathys, Kerhervé, Michel, Corfmat, Courteille, Nicol, Wagner, Paquette, Bédard, Grenier.

La Mère Provinciale des Soeurs de la Providence, Mère Rustica, de Midnapore, et des délégations de ces mêmes religieuses venues des missions de Grouard, St-Augustin, St-Bruno, McLennan.

Des délégations des Religieuses de Ste-Croix, de Falher et Donnelly.

De nombreuses délégations des paroisses de Falher, Donnelly, Girouxville, Grouard, St-Bruno, McLennan, Peace River, etc.

Divers représentants

Le gouvernement provincial de l'Alberta était représenté par M. Omer St-Germain, député de St-Albert.

M. L. A. Giroux, député de Grouard.

M. le juge McDonnell, de Peace River.

M. A. Boileau, représentant de M. Duggan, chef du parti conservateur provincial.

M. le Dr J.-L. Petitclerc, président de l'A.C.F.A., et M. L. Bellehumeur, du comité exécutif.

M. W. Collins, assistant directeur général de l'Alberta Northern Railways.

M. Thibault, du Conseil LaVérendrye.

M. C. Turgeon, de l'Association des Pionniers de l'Alberta.

M. W. Pigeon, des Fils Natifs du Canada.

M. Mansell, de l'"Edmonton Journal".

M. Brodeur, de la Banque Canadienne Nationale.

M. A. Chatain, d'Edmonton; M. Guy, de Morinville, etc.

M. Connelly, directeur des funérailles.

M. N. L'Heureux, agent des Indiens de Grouard.

M. le sergent Schulz, de la Police Montée.

Le chef indien Félix Willier et ses conseillers, etc.

Par convoi spécial

Les évêques, prélats, dignitaires ecclésiastiques et civils, au nombre de 43, arrivèrent à Grouard jeudi matin et repartirent le même soir pour Edmonton par train spécial de l'Alberta Northern Railways, la compagnie voulant ainsi gracieusement rendre hommage à l'oeuvre de civilisation et de développement matériel accompli dans la région par le vénérable Mgr Grouard et ses missionnaires.

Oraison funèbre de Mgr Grouard par S. E. Mgr Villeneuve

(Suite de la 1ère page)

permettent d'attendre plus longtemps les renforts espérés et soutiennent les relèves trop espacées.

Sublimes vétérans dont la vision s'éclaire d'une blancheur d'hermine, comme celle empruntée à la couleur du climat: Lacombe, Gascon, Lecorre, Husson, Tissier, Ladet, Legoff, Doucet et tant d'autres à qui la misère a fourni comme un cordial d'endurance et de perpétuité. On a pu les voir, dans une vieillesse illuminée et souriante, figurer non point le crépuscule d'une vie mourante mais l'aube de la gloire sereine qui les a déjà devant Dieu auréolés.

Pourtant, avant ou après Mgr Grouard et comme lui, ils ont eu pour breuvage une neige fondue insipide et parfois maculée, du thé que les naufrages ont gâté ou que divers éléments ont souillé; ils ont mangé le pémikan, viande séchée à l'odeur de suif, telle une semelle entre les dents, dit le P. Grouard, et préparée pour variété à l'eau tiède ou à la farine rance ou éventée, de la galette indigeste ou des carpes séchées, parfois même, faute de mieux, le cuir de leurs souliers ou encore la peau d'original qui sert de besace aux pauvres missionnaires égarés sur les glaces et dans les forêts. Que de fois, à la résidence elle-même, pendant toute une année il faut se contenter de provisions assaisonnées, par les accidents du transport, à l'odeur de goudron ou à quelque sirop soustrait à toute analyse. J'omets, qu'on me pardonne ce réalisme, les bluets cueillis par les sauvages dans l'estomac d'un ours abattu qui vient de les avaler.

J'omets aussi la souffrance née d'une vermine qui s'insinue dans tous les replis. J'omets la soif brûlante née parfois du soleil, d'autres fois de la bise, ou bien parfois de la fièvre. J'omets les moustiques aux myriades assoiffées de sang qui assaillent des jours et des nuits durant. J'omets sur la glace l'indescriptible mal de neige, les douleurs du mal de raquette, les rhumatismes et les contusions dus aux naufrages, aux chutes, aux bordillons des grands lacs et de la mer quand les gels et les dégels ont alterné. J'omets les courses aux malades, à des semaines de distance, les appels parfois capricieux et de longs voyages inutiles ou inféconds.

Sans compter les deuils cruels, dans ces déserts où l'on est si peu nombreux, quand les compagnons sont emportés par les flots, ou meurent sous les coups, blessures inguérissables au coeur de Mgr Grouard et bien des fois répétées: deux Pères à la fois, et quatre Frères successivement noyés, un autre tué sous l'arbre qu'il a bûché, le saint Frère Alexis Reynard, martyr de son obéissance et de sa chasteté, à part les morts prématurées, celle du P. Grollier aux confins du nord, celle du P. Collignon si cher au vicaire apostolique de l'Athabasca-Mackenzie.

Que d'inquiétudes de la sorte, mortelles pour le coeur du supérieur et des confrères désolés. Des semaines durant, chaque jour le P. Grouard montera sur les collines, moins pour y contempler le charme des Rocheuses avec leurs pics étincelants que pour y apercevoir enfin la silhouette lointaine de quelque compagnon infidèle à la date de retour entendue. Inquiétudes qui ne sont pas vaines, quand on doit se défendre contre des assassins que dépêche l'enfer sous l'étiquette de la médecine et de la sorcellerie.

Ce sont là tous autant de traits que j'emprunte aux **Souvenirs de mes soixante années de missions dans l'Athabasca-Mackenzie**, vécus par l'auteur même qui dort depuis quelques jours son dernier sommeil.

Pour diner de fête, à son arrivée à la première mission, il avait eu du poisson et des pommes de terre, menu dont il ne reste pas pour longtemps assuré. A sa première récréation, il avait entendu son P. Maître, pour le former à la persévérance et à la docilité, lui commander: "Attaquez cet arbre, nous rentrerons à la maison quand vous l'aurez renversé." Et alors il faut scier, clouer, raboter. On construit des habitations ou bien des cajeux. Construire, en ces pays-là, pour les prêtres, comme le remarque un écrivain, doit être pris au sens propre, et signifie manier la hache et le rabot.

Croyez-vous du reste qu'il soit plus agréable de passer les longs jours d'hiver, dans une demi-obscurité, à copier en caractères singuliers des hiéroglyphes ou l'écriture syllabique de langues, riches il est vrai et aux nuances exhaustives et fécondes, quand on les a maîtrisées, mais dont la prononciation barbare est gutturale "jusqu'à se cracher la luette" et les conjugaisons se compliquent comme un labyrinthe.

Voilà à quel prix ont étendu le royaume du Christ ces hommes qu'on croirait héros de légende, mais dont tous les survivants ne sont pas encore disparus, que dis-je, dont les compagnons et les successeurs vont aujourd'hui plus loin, aux régions extrême-arctiques et dans les pays esquimaux, chercher les ministères et les souffrances que les anciens postes ne leur offrent plus.

L'actualité

Mgr Grouard

Un billet du "Devoir" par Paul Anger

C'est un géant que la mort, après une longue lutte, vient de terrasser. Il n'y a pas de chef d'Etat pour trouver, comme la Providence, à l'heure voulue, l'homme qu'il faut. Pour organiser l'évangélisation de l'Ouest, les hommes, d'une taille morale tellement au-dessus de l'ordinaire qu'il n'est pas exagéré de les appeler des surhommes, se sont succédé.

On connaît l'histoire de Mgr Laflèche et de Mgr Taché; on connaît moins celle de Mgr Grandin, mort en odeur de sainteté, et cousin de Mgr Grouard; on connaît moins encore celle de Mgr Faraud. Le vicaire apostolique de Grouard fut l'héritier direct de ces pionniers. C'est à Mgr Faraud qu'il s'apparente de plus près parmi ses prédécesseurs. Il était doué du même entrain, de la même robustesse extraordinaire, qui faisait dire à son illustre prototype: "C'est l'ouvrage de trois hommes ordinaires; voilà ce qu'il me faut."

Ceux qui connaissent Mgr Faraud savaient que ce n'était pas vantardise, mais simple constatation de fait. Le robuste missionnaire s'attaquait à la besogne et l'accomplissait avec une vigueur d'Hercule. Il a construit de ses mains la plupart des premières chapelles des missions de l'extrême nord.

Mgr Grouard était sur le même plan. Ce n'est pas le lieu ici d'analyser son oeuvre. D'autres, qui l'ont vu de plus près, voudront s'en charger. Contentons-nous de rappeler ce que nous contait il y a moins d'un an un Oblat qui a vécu avec lui pendant une grande partie de son apostolat.

Mgr Grouard avait à cette époque bien plus de quatre-vingts ans. En compagnie de deux missionnaires, dont le narrateur, il venait de fournir une terrible étape par un froid comme on n'en avait pas subi depuis très longtemps dans la région de la rivière la Paix. "Dès que nous eûmes fait le thé, je me couchai et je m'endormis, racontait notre interlocuteur. Le froid me réveilla. Je frissonnais des pieds à la tête, malgré l'habitude. Je perçus soudain un murmure de conversation. Mon évêque, sous un ciel glorieusement étoilé, causait près du feu avec un jeune père qui ne connaissait pas encore bien les missions. Ce jeune père, très instruit, avait frais à la mémoire le souvenir de ses études qu'il avait poussées plus loin que l'ordinaire des religieux.

"Mgr Grouard était servi à souhait; il avait un interlocuteur capable de le piquer. Pendant beaucoup plus d'une heure, je dus suivre malgré moi la conversation animée, spirituelle, légère, où abondaient les paradoxes, comme on n'en tient guère que le dos au feu et le ventre à table.

"Monseigneur parla d'abord d'astronomie. La lune était-elle habitée? Il restait indécis, mais le curieux, c'est qu'il avait tout lu sur le sujet. Il citait les astronomes les plus réputés les uns après les autres. Puis la conversation roula sur la musique, comme c'était naturel, puisque jamais une nuit boréale n'avait fait entendre comme celle-là l'harmonie des astres. Tout y passa: chant grégorien, musique ancienne, musique moderne, musique sauvage. De fait, je le savais, Mgr Grouard avait une étonnante collection de chansons de folklore, qu'il chantait d'une voix merveilleuse. Puis ce fut le tour de la peinture. Comment, dans de courts voyages en Europe, avait-il pu voir tant de choses, parcourir tant de musées, se renseigner si à fond sur les tendances modernes? Je savais bien qu'il peignait par agrément—et très bien—mais je n'aurais jamais soupçonné une pareille science. J'avais oublié le froid et j'écoutai cette éblouissante conversation où le jeune Père ne faisait que l'office de tremplin. Il n'y a pas de grand homme pour son valet de chambre. Pendant des années j'avais vécu dans l'intimité du grand évêque sans me rendre compte de l'extraordinaire richesse de son érudition sur les sujets d'art.

"Comme de raison, la conversation se termina sur la théologie, et cela me fit honte de la brièveté de mes connaissances.

"Notez bien ce que je vous dis: ce n'est qu'après sa mort que l'on appréciera à sa pleine valeur cet homme extraordinaire, qui laissera d'ailleurs des notes d'un très haut intérêt. Dans son coin isolé, dans le désert du nord, il a fait le tour des connaissances humaines. Il a acquis une érudition que peu d'hommes possèdent dans une telle étendue. Et cela sans négliger son apostolat. Il a même, vous le savez, organisé un service de transports qui a révolutionné les conditions de vie du nord et amélioré de façon sensible la situation des missionnaires.

"Mgr Grouard avait, le saviez-vous? appris la typographie et la reliure et était un excellent ouvrier dans les deux métiers. Il est vrai qu'il avait eu le temps, qui est si chichement imparti à la plupart des humains. Songez que c'est en 1860 qu'il arrivait au Canada; en 1862 qu'il commençait ses missions, lesquelles il ne devait interrompre que pour un court temps, mis à profit en France pour acquérir les arts et métiers dont il avait vu l'utilité dans le nord.

"En dépit de sa jeunesse, le père sentait ses paupières s'alourdir "Veillez donc, veillez donc un peu, que diable!" lui dit Mgr Grouard.

Un autre trait que je tiens d'un employé supérieur du C.N.R.

"Nous allions en scow sur le grand lac des Esclaves. Soudain, dans le lointain, point un canot minuscule. "C'est un fier aviron", dit notre guide. Dans le nord il existe une solidarité étroite entre voyageurs. Nous approchons de l'embarcation et hélons l'avironneur dont nous voyons la longue barbe annelée. "Voulez-vous monter avec nous?"—Pas la peine, j'arrive bientôt.—Je pouvais bien dire, dit le guide, que c'était un fier aviron: c'est Mgr Grouard!" Il avait alors près de 90 ans!

Le bon Oblat qui nous parlait de son évêque les larmes aux yeux avait raison d'affirmer que ce n'est qu'après sa mort que l'on jugera bien l'oeuvre du grand apôtre. Le P. Duchaussois prend presque l'engagement dans les "Glaces polaires" de faire un jour ce récit.

"Qu'il serait captivant, écrit-il, de suivre à leurs traces les voyages d'une telle carrière à la poursuite des âmes. Sed non hic locus".

On peut aujourd'hui dans la phrase latine supprimer la négation.

Paul ANGER.

Mgr Grouard et la presse anglaise

Mgr Grouard jouissait de l'estime et de la considération non seulement de ses coreligionnaires et de ses compatriotes, mais aussi de tous ceux qui lui étaient étrangers de langue et de religion. La vie héroïque de Mgr Grouard ne pouvait que susciter de l'admiration ou de l'étonnement dans tous les milieux.

Un journal anglais de cette ville, l'"Edmonton Journal", a publié, in extenso, de nombreuses notes biographiques de l'illustre défunt.

Dans l'édition du jour où se déroulèrent les funérailles de Mgr Grouard, on pouvait en lire un excellent récit rédigé par Mgr W. J. Lyons, et transmis par dépêche spéciale.

De plus, un des rédacteurs du "Journal" a écrit un article éditorial fort sympathique dont nous détachons l'extrait suivant:

"C'est le lot de bien peu d'hommes de devenir de leur vivant un personnage héroïque aux yeux de leurs concitoyens comme le fut Mgr Grouard. L'histoire de ses travaux et des résultats qui les ont couronnés, dans le nord, est aussi légendaire et inspirateur que peuvent l'être les annales des débuts de ce pays-ci ou d'un autre.

"Les notes biographiques révèlent combien ses talents étaient variés.

"Rien n'était hors de leur portée. La versatilité dont il a fait preuve a contribué, dans une grande mesure, à accomplir ce qu'il a réalisé dans l'immense territoire où il a peiné pendant 70 ans.

"On ne pourrait vraiment jamais exagérer l'oeuvre qu'il a accomplie pour l'Eglise, car il fut plus qu'un missionnaire dévoué et zélé. Son rang est assuré parmi les artisans de la nation canadienne ("nations builders"), dans le sens le plus large du mot.

"C'est une chose remarquable qu'après plus d'un siècle, après la fin de la domination française au Canada qu'un fils de la France soit venu ici et ait joué un rôle si considérable dans nos territoires reculés."

Mgr Breynat

Son Excellence Mgr Breynat, O.M.I., Vicaire Apostolique du Mackenzie, arrivé de Montréal vendredi, après un séjour très occupé à Edmonton, est reparti aujourd'hui pour ses missions du Nord.

Il fait le voyage dans un aéroplane de la "Commercial Airways" jusqu'à la mission de Providence.

Un jeune frère convers oblat, le Frère Bruyère, originaire d'Ottawa, s'en va aussi se dévouer dans les missions du Mackenzie.

Nouvelles de partout

OTTAWA.— Des peintures représentant tous les premiers ministres de Grande Bretagne depuis 1721, orneront les murs d'un corridor, les étages supérieurs de l'édifice du parlement fédéral. Depuis 50 ans on a recherché partout les portraits de ces premiers ministres. On a trouvé un peu partout les originaux de ces peintures pour en faire des copies.

OTTAWA.—D'après le rapport de M. Ph. Veale, évaluateur de la municipalité d'Ottawa, la propriété foncière de la capitale est évaluée à $233,775,076 dont $158,572,852 payant taxe. Il y a à Ottawa 88 églises dont 17 catholiques évaluées à $1,062,600. Les propriétés du gouvernement fédéral sont évaluées à $38,731,484.

La population d'Ottawa est aujourd'hui de 127,332 âmes.

CHRONIQUE DE L'A.C.F.A.

(Suite de la page 1)

vous donnerons pas à deviner qui ils sont, vous vous tromperiez. Ce n'est pas quelqu'un qui a vécu en Alberta ou qui y a des parents, comme vous seriez peut-être porté à le croire. Ce n'est pas une personne d'ailleurs.C'est une entreprise commerciale qui ouvre la liste des membres isolés de l'Association dans le Québec cette année. Il s'agit de la maison J.-A. Simard & Cie, marchands d'épices de la rue St-Paul à Montréal qui a versé une cotisation de deux piastres.

* * *

Le voyageur qui visite la province pour cette maison, M. T. Martineau, est le deuxième membre isolé du Québec.

* * *

Qui n'applaudira pas au geste de la maison J. A. Simard & Cie et de son voyageur?

* * *

Marchands qui êtes membres de l'Association, avez-vous bien lu les trois paragraphes précédents.

Le courrier de Donnelly était particulièrement intéressant la semaine dernière. Il rapportait l'assemblée annuelle du cercle. L'objectif fixé au cercle par le congrès est de cinquante membres. Voici la phrase qu'il est agréable de lire dans ce courrier: "... M. E. Cimon (le président du cercle) en a fixé l'objectif, pour cette année à 70 membres".

Et le plus beau, c'est que nous ne doutons pas un instant que le cercle va atteindre ce nombre.

* * *

Suggéré par le président et adopté à l'unanimité le cercle a voté pour le travail accompli durant l'année dernière, confiance et reconnaissance à l'exécutif central, et en particulier à son président actuel ....

Les braves gens! Le plaisir qu'il y a de travailler avec eux!

Ubalde BAUDRY,
Secrétaire général.

UN EVENEMENT

Une trêve est signée, aux Indes, entre Gandhi et le vice-roi Irwin.—Amnistie des prisonniers politiques.—Vers la paix.

NOUVELLE-DELHI, Inde.—Le chef nationaliste Gandhi et le vice-roi lord Irwin ont signé, mercredi, une trêve qui arrête la campagne de désobéissance civile et assure la coopération nationaliste à la conférence pour la préparation du statut du Dominion de l'Inde.

En retour de la cessation de la campagne de désobéissance civile, que les nationalistes ont inaugurée il y a un an, pour procurer l'indépendance à leur pays, Gandhi obtient du vice-roi l'amnistie de tous les prisonniers politiques qui ne sont pas accusés d'actes de violence, le droit pour les populations des littoraux d'extraire leur propre sel et un règlement pour la remise des biens confisqués pour refus de payer les impôts.

Le mouvement de désobéissance civile qui vient de prendre fin aux Indes a duré presque une année et a jeté le trouble dans un pays de plus de 300,000,000 d'habitants.

Gandhi a déclaré que les nationalistes espèrent obtenir l'indépendance complète pour les Indes.

Un grand pas vient d'être fait vers la paix.

Pour la paix

La nouvelle entente navale est une solution heureuse

L'"Osservatore Romano" a manifesté beaucoup d'enthousiasme au sujet de la nouvelle entente navale, en disant que cet accord était l'expression d'une nouvelle civilisation, prête à mettre de côté les questions économiques et politiques, afin d'obtenir des relations plus amicales entre les différents pays.

"Chaque pas vers l'établissement de meilleures relations parmi les nations, chaque pas vers le désarmement, chaque pas vers la paix doit être applaudi. L'entente navale conclu ces jours derniers est un de ces gestes que l'on doit louer", selon l'"Osservatore Romano".

Aucun pays n'est sorti vainqueur dans l'accord naval conclu sur la fin de semaine par la France, la Grande-Bretagne et l'Italie, a déclaré M. Aristide Briand, ministre des affaires étrangères.

"Chaque pays fit les sacrifices nécessaires", dit-il. "C'est le plus bel éloge que je puis lui rendre".

L'Italie n'a pas hésité, a dit Mussolini, pour l'amour de son idéal élevé à prendre l'initiative de sacrifices considérables. Le pays affirmer avec une conscience claire, que l'Italie sous ce rapport a accompli son devoir envers les nations civilisées.

Qui tiendra le plus longtemps ?

Le Bureau permanent de l'Entente Internationale vient d'adresser aux gouvernements un mémoire dont on lira avec intérêt les lignes suivantes:

"Deux mondes s'affrontent, qui tous deux sont dans une situation périlleuse. Les bolchéviks ont compris le caractère inexorable de cette opposition et c'est là leur force, car leurs adversaires n'ont pas saisi la gravité du conflit. A Moscou, on se réjouit des difficultés que traversent tous les pays, de la situation économique terrible de l'Allemagne, de la détresse du commerce et de l'industrie britanniques, de la crise américaine. Qui tiendra le plus longtemps! Le gouvernement soviétique ou les autres gouvernements? Tel est le dilemne.

"Si les choses poursuivent leur cours actuel, la situation des masses ouvrières européennes et américaines deviendra plus pénible encore qu'aujourd'hui, comme on le souhaite à Moscou."

Le gouvernement canadien en brisant les relations commerciales avec les Soviets a fait son devoir. Son exemple devrait être imité par tous les autres pays.

Nouvelles Canadiennes

MONTREAL.—Le coût de l'enlèvement de la neige à Montréal cet hiver atteindra probablement $2,000,000. De décembre au 1er mars il est tombé 74.89 pouces de neige, contre 77.50 pouces l'an dernier.

OTTAWA.—L'hon. Robert Weir, ministre de l'agriculture, annoncé que le gouvernement fédéral paiera le transport sur le bétail de l'Est à l'Ouest afin d'encourager l'élevage dans les provinces des Prairies. Il faudra que les bêtes à cornes ne soient pas âgées de moins de huit mois, pas plus de cinq ans, et en lots de douze.

WINNIPEG.—Le journal "Winnipeg Free Press" prétend savoir de source autorisée que le gouvernement fédéral fera faire une enquête royale sur la vente du grain.

OTTAWA.—A la suite d'incendies qui ont détruit depuis deux mois pour un million de propriété ecclésiastique dans son diocèse, S. E. Mgr Forbes, archevêque d'Ottawa, a décrété qu'à l'avenir, dans les paroisses soumises à son autorité, toute église nouvelle serait bâtie de matériaux incombustibles.

TORONTO.—Un avion du service postal, circulant entre Montréal et Toronto, vient d'établir un nouveau record en parcourant la distance de la métropole à la ville-reine en deux heures.

QUEBEC.—Le premier pélerinage de l'année à Sainte-Anne-de-Beaupré viendra de New Jersey, comme la chose se fait, depuis quatre ans. Les pèlerins américains, au nombre de 1,000, arriveront à Québec le lundi de Pâques.

MONTREAL—Le chanoine J. Emile Chartier, vice-recteur de l'Université de Montréal, membre de la Société Royale du Canada et ancien conférencier en Sorbonne, vient d'être nommé chanoine honoraire de la cathédrale de Chartres.

MONTREAL.—On annonce pour le mois d'avril l'ouverture du service régulier de fret entre les ports scandinaves et le Canada. Quatre navires de la ligne suédoise América-Mexico seront affectés à ce service.

Nouvelles des Etats-Unis

MILLERS FALLS, Mass. — Vingt barils de fulmicoton ont sauté dans le centre de la ville. Le conducteur du camion et son aide ont pu se sauver sans recevoir de blessures.

MEXICO.—Le ministère de l'agriculture décrète une quarantaine absolue sur toutes les importations de blé au Mexique.

JEFFERSON CITY, Mo.—Le sénat d'Etat a adopté un bill substituant la chaise électrique des condamnations à la peine capitale dans le Missouri. Jusqu'ici, on a toujours pendu dans cet Etat. Le vote fut de 20 à 11.

NEW YORK.—Le directeur de la firme américaine "Ettington, Shields and Company" a annoncé qu'il a conclu avec l'Union soviétique un contrat par lequel il s'engage à acheter de la Russie pour $33,000,000 de fourrures en trois ans.

NEW YORK.—Le nombre des avions construits aux Etats-Unis, en 1930, s'est élevé à 3,224. 2,514 l'ont été pour des particuliers ou Sociétés privées et 170 pour l'aviation militaire de navale.

NEW YORK.—L'ensemble des commerçants américains a dépensé en annonces, en 1930, 2 milliards de dollars, soit 1.4 p.c. des ventes effectuées. Les Américains considèrent comme une vérité ce paradoxe apparent qu'une marchandise est vendue d'autant moins cher au public qu'elle paye davantage de publicité.

Au Manitoba

Une belle convention des Commissaires d'école de langue française à Saint-Boniface.

Les commissaires d'école de langue française du Manitoba ont tenu leur convention à St-Boniface.

Sa Grandeur Mgr Béliveau a assisté à toutes les séances.

Le principal intérêt de la convention s'est porté sur la question des associations locales de commissaires et la menace de la municipalisation scolaire. C'est la première fois qu'on parlait de ces associations locales de commissaires, bien qu'elles ne datent pas d'hier.

Après une discussion générale sur le sujet, on a demandé à l'exécutif de l'Association d'Education de décider l'attitude à adopter. Le secrétaire doit la faire connaître aux cercles paroissiaux.

Le R. P. Bourque, S.J., a donné une causerie sur la lutte autour de l'école dans les différents pays.

M. Jean Martin a présenté un travail intitulé: "La vitalité nationale".

M. l'abbé A. d'Eschambault, visiteur des écoles, a fait une analyse très au point sur l'encyclique de S.S. Pie XI sur l'éducation chrétienne.

La convention s'est terminée par l'élection des officiers de l'Association des commissaires qui a comme président M. Sauveur Marcoux, de Lorette.

L'Ouest reste optimiste dit M. Beatty

"Dans la plus grande partie des provinces de l'Ouest, dit M. Beatty, président du Canadien Pacifique, si vous interrogez un homme d'affaires sur les conditions générales qui règnent dans sa localité, la réponse que vous recevrez le plus souvent, à votre grande surprise, c'est que ces conditions sont meilleures que les habitants de l'Est ne paraissent le penser."

"Je ne veux pas affirmer, a poursuivi M. Beatty, que les provinces des prairies n'ont pas à faire face à de graves problèmes, qui ne pourront, du reste, recevoir leur solution que grâce à plusieurs facteurs, parmi lesquels le temps, la patience et une juste compréhension des besoins du peuple canadien ne sont pas les moins importants. Mais je veux parler d'un fait qui m'a frappé en traversant les provinces des prairies. C'est une atmosphère de confiance dans le relèvement des conditions du commerce et de l'industrie. Chacun a la foi que le Canada est un grand pays, que ses ressources naturelles et la richesse de ses énergies empêcheront toujours de sombrer dans un marasme définitif."

Nouvelles d'Europe

PARIS.—L'Académie française a poursuivi les travaux du dictionnaire, dont le premier fascicule, comprenant la lettre A et une partie de la lettre B, paraîtrait ce mois-ci.

PARIS.—Un tribunal de Paris vient de décider que la photographie d'une personne ne peut être légalement publiée sans la permission de la personne en question. Une femme a intenté un procès pour la publication non autorisée de sa photographie et elle a obtenu 4c de dommages.

LONDRES.—Suivant le rapport publié par l'administration anglaise des postes, le nombre des centraux téléphoniques de Londres est, à présent, de 150 contre 137 en 1929. D'autre part, le nombre des téléphones de la capitale s'élevait, à la fin de 1930, à 703,500 soit une augmentation de 6 pour 100 sur l'année précédente.

BUCAREST.—Le couronnement du roi Carol de Roumanie aurait lieu à Albia Julia, ancienne capitale du royaume, le 15 mai prochain.

Lamoureux

Nous venons d'avoir les quarante heures dans notre paroisse. Le triduum a été prêché par le Rév. P. Alexis, o.f.m., qui le matin après la messe et le soir à 8 heures a parlé dans les deux langues durant ces trois jours. Malgré la neige et le mauvais état des chemins notre bonne population s'est rendue fidèlement aux offices et à l'adoration du St-Sacrement pendant la journée. C'était un beau spectacle d'édification. Chacun en a profité pour accomplir son devoir pascal.

Nous aurons dimanche 22 mars une soirée de cartes à la salle paroissiale, avec tout le cérémonial ordinaire: prix splendides pour les gagnants, réveillon et concert.

M. Louis Normandeau, accompagné de M. Pettinger, est venu la semaine dernière donner une conférence dans les intérêts du Cartel du Blé. L'assistance était passable vu la température et l'état des chemins et chacun a été vivement intéressé par les deux orateurs.

Emile Royer, de Red Water, vient de perdre un enfant de quatorze mois. L'enterrement aura lieu à Lamoureux. Nos condoléances aux parents affligés. —Corr.

Bonnyville

Les dames de Ste-Anne organisèrent une fort jolie soirée qui eut lieu le 15 mars.

La famille Binette eut beaucoup de succès dans sa comédie: "Le Recensement". Une autre interprétation du même genre fut fort goûtée: "Madame est sourde", donnée par Mlles Emilienne et Jeannette Binette. Un choeur de plusieurs jeunes voix chanta avec entrain: "La Cabane à Sucre" et "Marie-Anne s'en va-t-au moulin". Les chanteurs étaient Irène Dargis, Jeannette Léveillée, Jeannette Binette, Ant. St-Pierre, Louis Thomas, Rosaire Morneau, Théodore et J. Marc Fraser.

Un extrait de Drummond, par Donald Ross, était joliment comique.

Une partie d'euchre précéda la séance. Prix des dames gagnés par Mlles Laura Gingras, Priscilla Maheu, Mme E. Gingras, Mme O. Husereau.

Prix des messieurs par MM. Henri Bureau, Claude Bordeleau, Aurèle Pelletier.

M. et Mme Josaphat Hamel font part à leurs amis de la naissance, à l'hôpital St-Louis, d'un vigoureux garçon, né le 12 mars et baptisé dimanche dernier sous les noms de Joseph Wilfrid Raymond. Parrain et marraine M. et Mme Wilfrid Lapointe, grand-parents. Nos sincères félicitations aux heureux parents.

Un pénible accident est arrivé au pont de la Rivière Castor, en construction. Un de ses employés tomba d'une hauteur de 45 pieds et faillit se tuer sur le champ. Un train spécial est venu chercher le blessé. Nous ignorons son nom, excepté qu'il était de descendance slave, et résidait à Edmonton. L'on nous informe que les travaux au pont et sur la ligne sont suspendus indéfiniment. —Corr.

Coin des BONNES AMIES

Notre jeunesse s'est montrée de la race vraiment canadienne-française en bravant presque joyeusement les froids rigoureux de notre hiver tardif pour aller répéter jeudi soir "Le contrôleur des wagons-lits" à Legal. Cette pièce qui s'est annoncée avec tant de succès le mardi-gras a remporté les palmes encore une fois. D'après Dame Rumeur, nos artistes ont une fois de plus fait preuve de leur réel talent auprès de leurs co-artistes de Legal. La petite troupe fut si aimablement reçue qu'elle se promet d'y retourner l'année prochaine sans faute.

Une de nos Bonnes Amies, Mlle Marie Paradis eut le plaisir de se faire entendre au radio-poste CJCA sous les auspices de l'A.C.F.A., lundi soir. Ses deux chansons, accompagnées du violoniste distingué, M. Paul Tougas et de Mlle C. Gagné, furent fort goûtées et très appréciées.

· La secrétaire.

Les Dames de St-Joachim

La conférence mensuelle organisée par les Dames de St-Joachim sera donnée lundi le 23 mars, à la salle paroissiale. Le Dr J.-L. Petitclerc, président-général de l'A.C.F.A., parlera de "Michel Sarazin, premier homme de science canadien".

McLennan

Le 14 février, il y eut dans cette église un service pour le repos de l'âme de Mgr Grouard décédé le 7 février à Grouard, nous n'avons pas à en faire l'éloge car tous les journaux l'ont fait amplement. Ce que nous pouvons en dire, c'est de garder pieusement son souvenir et de ne jamais oublier toutes les misères qu'il a endurées dans cette partie de l'Ouest qu'il a évangélisée. Dans nos troubles et nos misères pensons à ce grand missionnaire et demandons lui d'essayer de marcher sur ses traces, résignés à la volonté de Dieu. "Que Dieu ait son âme dans son saint paradis."

A l'issue de la messe le 15, il y eut assemblée de l'association canadienne française. L'assemblée était plus nombreuse que d'habitude ce qui fait espérer que notre cercle progressera. Que notre devise soit: Rallions-nous.

M. Adjutor Marcoux est en promenade à St-Paul et St-Edouard pour une quinzaine de jours.

Il est rumeur que nous ayons une séance à la salle dans le courant du mois d'avril. On prépare un joli programme et le clou de la soirée sera la pièce intitulée: Fabiola. Elle vaut la peine d'être entendue et ceux qui y prendront part en garderont pour longtemps un bon souvenir. Nous en reparlerons dans un prochain courrier et nous fixerons la date. Dites-le à vos amis.

Le 15, il y eut à l'église une partie de cartes suivie d'une petite séance donnée par les enfants de notre école. Merci à nos jeunes acteurs pour le plaisir qu'ils nous ont procuré et aussi un cordial merci à ceux et celles qui s'y sont rendus ainsi qu'à ceux qui ont aidé de quelque manière que ce soit. —Corr.

La vie en Alberta

Athabasca

Dimanche, le 1er mars, M. et Mme Rosario Gosselin firent les frais d'une jolie partie de cartes au nom de l'A. C.F.A., cercle d'Athabasca.

Leurs nombreux invités ne se séparèrent qu'à une heure avancée après s'être fort bien amusés et après avoir exprimé leurs remerciements à M. et Mme Rosario Gosselin. —Corr.

Saint-Joachim

Passage de Son Excellence Mgr Villeneuve, O.M.I., Evêque de Gravelbourg

Lors de son retour des funérailles de Mgr Grouard, le cher regretté doyen de nos évêques du Canada, Mgr Villeneuve, le nouvel évêque de Gravelbourg, nous honora de sa visite à la maison provinciale de St-Joachim.

Dimanche dernier, Monseigneur célébra la messe dans notre église, à 8 h. 30 et daigna nous donner une instruction des plus fécondes sur l'évangile du jour. Il tira des leçons toutes appropriées au miracle de la *multiplication* des pains, nous invitant à être de bons disciples de N. S. à garder nos traditions ancestrales venues des bords du St-Laurent et de la vieille France catholique. C'est par là que nous attirerons sur nous les faveurs multiples de notre divin sauveur tant sur nos biens temporels que spirituels.

Monseigneur a été remercié par le R. P. curé de l'honneur et des joies intimes qu'il nous a apportées par sa bienveillance à notre égard.

Monseigneur était accompagné du Fr. Fournier, scolastique oblat. On remarquait au choeur le R. P. Langlois, provincial, et les Pères Thérien, supérieur, Auclair, Dubois, Hétu, Chartrand, Allard, missionnaire de la Colombie, ce dernier chantait la messe de 11 h.

Service pour Mgr Grouard

Lundi à 8 h. on chantait à l'église St-Joachim un service solennel pour le repos de l'âme de Mgr Grouard. Le célébrant était le R. P. Hétu, O.M. I., assisté des Pères Auclair et Chartrand, O.M.I., comme diacre et sous-diacre. L'assistance était nombreuse.

Dimanche soir, le 8 courant, a eu lieu à notre belle église St-Joachim la clôture de la retraite prêchée par le R. P. Adélard Beauchamp, O.M.I., missionnaire du collège St-Mathieu de Gravelbourg, Sask., prédicateur émérite, à la parole convaincante, grave, sinon un peu austère peut-être, si elle n'était doublée d'un si bon coeur, très sensible, aspirant au plus grand bien de tous les fidèles.

Nul doute que bon nombre d'entre nous y avons trouvé quelque bonne leçon, à voir l'assistance suivie aux exercices et les communions si nombreuses—seules démonstrations extérieures à ces offices, mais combien édifiantes!

Avec son amabilité et éloquence habituelles, S. E. Mgr O'Leary, archevêque d'Edmonton, rehaussait de sa présence la soirée de clôture et notre cher curé, le R. P. A. A. Chartrand, O.M.I., se fit le porte-parole d'appréciation des paroissiens.

Dire ici un simple merci au R. P. Beauchamp serait bien banal. Que tous nos bons sentiments lui réchauffent le coeur et un jour embellissent sa couronne au ciel. —Comm.

Picardville

M. Jos. Valiquette était de passage, la semaine dernière à Edmonton, revenant de Girouxville, où il était allé par affaires.

Il a accompli le trajet de Girouxville à Edmonton, en 10 h. 25 minutes, avec un Durant sedan.

Durant son voyage dans le nord il a fait l'achat d'une terre à Donnelly.

Beaumont

A l'hôpital de la Miséricorde, Mme Raoul Blanchard, de Coal Valley, donnait le jour à un nouveau petit canadien-français. Il fut baptisé par le R. P. O. Langevin, O.M.I., un parent de la famille de M. Blanchard. Il portera les noms de Joseph Ulric Bernard Julien. Les parrain et marraine furent M. et Mme Ulric Blanchard, grand'parents de l'enfant.

Grosmont

Dimanche, le 8 mars, a eu lieu à la résidence de M. Joseph Turgeon une agréable soirée à l'occasion de la troisième partie de cartes de la série organisée par l'A.C.F.A., cercle local. Les prix des heureux gagnants furent décernés à M. Alex Moulin, 1er prix; et le prix de consolation à M. Geo. Major. Mlles Jeanne Major et Olive Desjarlais et M. Félix Clément nous ont chanté des chansons.

A minuit, Mme Joseph Turgeon qui sait toujours faire plaisir à ses visiteurs leur prépara un excellent réveillon auquel ils ont su faire honneur. Nous nous séparâmes très enchantés de notre soirée.

M. Geo. Labranche, fils, est allé à Edmonton, à l'hôpital pour une opération chirurgicale.

Nous aimerions avoir la visite de M. J. H. Tremblay agronome bilingue, ainsi que celle de M. Louis Normandeau que nous n'avons pas vu depuis longtemps. —Corr.

Ecole Grandin

Résultats de février

Succès en français.—8e grade: Marguerite Bessette, 79.

7e grade: Thérèse Sabourin, 90; Liliane Côté, 89.

6e grade: Irène Bessette, 89; Marcel Lambert, 86.

5e grade: Jacques Côté: 83; Jeanne Kéroack, 79.

4e grade: Lucien Lambert, 90.5; Arthur Boileau, 90.

3e grade: Marivonne Roy: 89; René Boileau, 85.

2e grade: Aimé Kéroack, 91, Bernard Tremblay, 89.

1er grade: Laura Larose, 87; Paulette Pepin, 82.

Instruction religieuse

Liliane Côté, Thérèse Sabourin, Thérèse Noël, Gabrielle Poissant, Claire Chatain, Marcel Lambert, Jeanne Kéroack, Arthur Boileau, Gérard Tougas, Marivonne Roy, Suzanne Dame, Arthur Roberge, Bernard Tremblay, François Boivin, Pauline Thibault, Paul Dorais, Marie Kéroack, Roger Chrétien.

Ces élèves ont tous obtenu la note 100.

Chasseur prudent

Le guide.—Pourquoi ne tirez-vous pas?

Le chasseur.—C'est que ce fusil est garanti capable de tuer à 200 verges, et ce chevreuil n'est pas encore aussi loin que cela.

Morinville

La partie de cartes de dimanche dernier fut un succès complet sous tout rapport et la chose n'a pas lieu de surprendre quand on se rappelle qu'elle était donnée par le gérant de la banque canadienne et ses employés. La popularité de ces messieurs était une garantie du succès et celui-ci n'a pas fait défaut. Les prix étaient de première valeur et le programme de la soirée des mieux réussis. La pantomine fut l'emporte pièce par le rire de bon aloi qu'elle a provoqué chez les spectateurs.

Pour dimanche prochain l'on nous annonce que nos amis du Fort Saskatchewan qui furent si goûtés l'an dernier, reviendront nous rendre visite. Avis donc à tous les amateurs d'art dramatique d'être sur le pont pour ce jour-là.

Notre crieur nous annonçait dimanche à la porte de l'église que la terre de Mme Joseph Boulanger d'Edmonton était à vendre à des conditions très faciles. Nous ne doutons pas que, sous peu, un acquéreur de bonne foi se présentera et fera l'acquisition de cette ferme qui présente plus d'un avantage.

Le carême s'avance tranquillement et il nous fait plaisir de voir chaque matin un si grand nombre de paroissiens assister à la messe du jour et même s'approcher de la sainte table. Près de deux cents communions sont distribuées chaque jour et l'on croirait presque la paroisse plongée dans une retraite quadragésimale.

Mgr M. Pilon, notre curé, assistait dernièrement aux funérailles de Mgr Grouard et nous revenait complètement touché de la sympathie qui s'est manifestée autour des restes de ce vieux missionnaire qui comptait 92 ans d'âge et plus de 70 ans de travail parmi les Indiens du Nord. Inutile de dire que ceux-ci ont assisté au service funèbre avec l'émotion d'enfants qui rendent un dernier hommage à un père bien-aimé.

Couvent Notre-Dame

Grade IX.—Grande distinction — Mlle Léonce Boisjoli, Mlle Florence Euler, Mlle Simone Chauvet.

Grade VIII.—Grande distinction — Mlle Edith Steffes, Mlle Tarcienne Boissonnault, Mlle Pauline Petersen.

Grade VII.—Grande distinction — Mlle Cécile Dupuis, Mlle Alice Chalifoux.

Grade VI.—Grande distinction — Mlle Eléonore Létourneau.

Grade V.—Distinction. — Mlle Thérèse Vallée, Mlle Gertrude Fortier.

Grade IV.—Distinction — Mlle Simone Provost, M. Marko Adzick.

Grade III.—Grande distinction — M. Louis Chauvet.

Grade II.—Grande distinction. — M. Marcel Tailleur.

Grade I.—Grande distinction. — Etienne Allarie, René Larue.

Musique.—Honneur—6e année: Mlle Yvette Bourget; 3e année: Miss Marjorie Graf; 2e année: Miss Barbare Lutz.

Girouxville

Baptêmes.—A M. et Mme Napoléon Comeau, Emma Létourneau, un fils baptisé Hector Etienne. Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Constantin, oncle et tante de l'enfant.

A M. et Mme Amédée Brochu, une fille baptisée Marie Jeanne Brigitte. Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Gougeon.

Décès.—Samedi avait lieu le service funèbre de Hattie Bergeron, épouse de Geo. J. Bouchard, décédée l'avant-veille à l'âge de 58 ans et après quelques minutes de maladie cardiaque seulement. Une fille de la famille, opératrice à Rosetown, Sask., est arrivée juste en temps pour les funérailles. Nos sympathies à M. Bouchard et à sa famille.

Service pour Mgr Grouard.—Mardi avait lieu au milieu d'une assistance nombreuse autant que recueillie un service funèbre pour le repos de l'âme de ce grand bienfaiteur national qu'a été Mgr Grouard. Chaque famille avait tenu d'être représentée en témoignage de reconnaissance et de filiale affection pour ce fondateur de diocèses, de chrétientés, de paroisses dans cette partie nord de l'Alberta.

Conférence sur l'hygiène. — Mardi dernier, M. Cook, du département de l'hygiène, avait l'obligeance de visiter les écoles de la paroisse pour donner des conseils pratiques aux enfants et le soir, dans la salle paroissiale, il fit passer devant les yeux des spectateurs des vues appropriées avec explications. Mlle A. Boucher, institutrice du village servait d'interprète.

Français au radio.—Les écouteurs au radio ont été agréablement surpris d'entendre l'annonce anglaise répétée en très bon français vendredi soir, à l'heure du Pacifique Canadien, de 8 à 9 h. p.m. Il faut espérer que notre chemin de fer national en fera autant à son heure de radio chaque semaine.

Le même soir, un magnifique programme de musique classique de Mexico était annoncé dans les deux langues, anglaise et espagnole.

Protêt.—Les Fils Natifs du Canada ont vivement protesté contre l'imposition d'une résidence de cinq ans dans la province avant de pouvoir prendre homestead? On met les naturels du pays sur le même pied que les "foreigners", à ce compte nous ne serions ni plus ni moins que des immigrants dans notre propre pays, dans notre province albertaine.

Visiteurs.—Chez la famille Adolphe St-Jean, le fils aîné, Albert, et M. Thos. Plante et son épouse, fille de M. St-Jean, de Namaika, à l'Est de Calgary. —Corr.

Saint-Vincent

L'appel chaleureux du curé a été entendu; aussi dimanche dernier il faisait plaisir de voir arriver des quatre coins de la paroisse nos braves gens à la soirée familiale. Cet appel a eu des échos même au-delà des limites de la paroisse. On remarquait en effet un grand nombre de Ste Lina qui s'empressait tout comme César pour voir et entendre.

Ils ont vu la gaieté et l'entrain envahir la salle, ils ont entendu du beau chant et la plus fine et spirituelle comédie "Les deux timides".

Pour la partie de cartes le 1er prix des dames a été gagné par Mlle Germaine Robitaille et le second par Mlle Jeanne Brosseau. Le 1er prix des messieurs a été remporté par M. Ovide Michaud et le second par M. Florimond Malo.

Au programme, Mlle Germaine Laurin et son frère Alfred nous chantèrent avec beaucoup d'expression quelques belles chansons de leur répertoire.

Puis vint la comédie "Les deux timides" où M. Paul Duteau, instituteur à l'école Grassy Island ainsi que MM. Eudor Deschesne et Arthur Mageau jouèrent avec beaucoup d'entrain et de naturel. Mlles Laura Majeau et Corine Mageau s'acquittèrent avec bonheur de leur rôle respectif. Donc cette soirée est une des plus belles et des mieux réussies de la saison. Les dames et les demoiselles de la partie nord-ouest de la paroisse méritent des félicitations pour leur savoir-faire et leur dévouement vraiment admirable. Une mention toute particulière à Mme Lectande Mageau qui fut réellement l'âme de cette belle soirée.

En visite au presbytère la semaine dernière l'abbé Lapointe, curé de Bonnyville et le père Pratt, O.M.I., du Lac Froid.

N'oubliez pas que le service anniversaire de l'abbé Charles O'Kuysen aura lieu jeudi de la semaine prochaine, 26 mars, à 9 h.

Un grain de bon sens.—Les meilleurs ménages sont ceux où l'homme est très homme et la femme très femme. —Corr.

Legal

La soirée de dimanche dernier, a été, comme les dimanches précédents un beau succès. La température s'était passablement radoucie, aussi il y eut une nombreuse assistance. Les gagnants de la partie de smear furent du côté des dames, 1er prix, Mlle Annette Gervais; 2e prix, Mme Rosario Pelletier. Du côté des hommes, 1er prix, Ernest Wickey; 2e prix, Albert DeChamplain. Les prix de consolation furent enlevés par Mlle Annette Potvin et Wilfrid Montpetit. Le programme des vues animées fut très apprécié. Il y avait de la variété. Aux deux comédies et au 9e épisode de la série, avaient été ajoutés deux rouleaux de pellicules gracieusement fournies par la compagnie International Harvester d'Edmonton, par l'entremise de son agent local, M. Jos. St-Martin.

Le jeudi 12 courant, mi-carême, nous avons eu la sance donnée par les Anciens Elèves du collège des Jésuites d'Edmonton avec le concours des Bonnes Amies. La spirituelle comédie de Bisson, qui remporta un si grand succès à Edmonton, le 17 février dernier, fut rendue avec une maitrise parfaite. Comme entr'actes, Léo Maurice nous donna quelques tours de magie prestigieusement exécutés et Laurier Picard nous fit entendre deux jolis morceaux de violon. Il était accompagné au piano par Mme J. H. Riopel.

La mort a fauché le même jour, 12 mars dernier, deux de nos plus vieux pionniers, Louis Nadeau, âgé de 79 ans, décédé à l'hôpital de la Miséricorde et Elisée Lemire, âgé de 77 ans, décédé à l'hôpital Général. Les funérailles de M. L. Nadeau eurent lieu, le samedi 14. Les porteurs étaient Gédéon Demers, Pierre Vincent, Wilfrid Fortin, Patrice Letourneau, Eugène Martel et Pierre Lessard. Les funérailles de M. E. Lemire eurent lieu le lundi 16. Les porteurs étaient Gédéon Demers, Wilfrid Fortin, Eugène Martel, Pierre Lessard, Auguste Tieulié et Jos. St-Martin. Les défunts étaient membres de la Ligue du Sacré-Coeur, M. Lemire était même 1er vice-président, aussi le drapeau de la Ligue figurait au cortège funèbre, porté par M. Delphis Coulombe. Aux deux funérailles, la messe de Requiem fut chantée par M. l'abbé J.-Bte Leduc, vicaire, et M. le curé Goutier présida à la levée du corps aux domiciles des défunts et à la cérémonie au cimetière. Durant que la messe de Requiem se chantait dans le sanctuaire pour le repos de l'âme de M. E. Lemire, M. l'abbé B. Marchand, curé de Picardville, célébrait une messe basse à la même intention à l'autel latéral de la Ste-Vierge.

Samedi dernier, notre club de gouret se rendit à Westlock pour rencontrer l'équipe locale. La partie fut très mouvementée, mais notre C.L. l'emporta avec 3 points contre 2. Chacun de ces points fut fait à chacune des trois périodes: le 1er par Léo Bellerive, le 2e par Léon Riopel, et le 3e par Chas Clément.

Dimanche après-midi, ce fut le club des jeunes qui se mesura avec l'équipe de Half Way Lake. Il fallut jouer dix minutes supplémentaires, et finalement nos adversaires firent un autre point ce qui leur donna 2 contre 1. Celui-ci fut fait par Paul Lecavalier.

Nesson Hubert fut nommé sans opposition commissaire d'école du village, pour remplacer Arsène Therrien démissionnaire.

Nous avons eu dimanche dernier après-midi l'insigne honneur et l'agréable surprise de la visite de Mgr Breynat, vicaire apostolique du Mackenzie. Du presbytère il se rendit au couvent, où les bonnes religieuses, tout particulièrement Soeur Garceau, son ancienne diocésaine, furent heureuses de le recevoir. Là aussi il rencontra M. et Mme Arsène Baert et leur donna des nouvelles de leurs trois filles religieuses, l'aînée, qui se trouve au Fort Smith, diocèse de Mackenzie, et les deux autres aux noviciats des Soeurs Grises à Montréal et des Filles de Jésus à Trois-Rivières, les Soeurs Eva, Bertha et Anna. Mgr Breynat revient d'un voyage dans l'Est. —Corr.

Donnelly

Le 10 courant, les exécutifs des cercles de Kathleen, McLennan, Donnelly et Falher se réunissaient à Donnelly dans les intérêts du comité régional. Il y eut bon nombre d'expression d'opinions au sujet du comité régional mais rien de définitif fut arrêté. On nous donnera sous peu un rapport sur les projets présentement à l'étude.

Le 12, plusieurs paroissiens, malgré une température menaçante se firent un devoir de se rendre à Grouard et d'assister aux imposantes funérailles de Sa Grandeur Mgr Grouard. MM. T. Leblanc et G. Dandurand étaient deux des porteurs. MM. Cimon, Moquin et Rod. Pariseau prêtèrent leur concours à la belle chorale de Grouard.

M. le curé, M. l'abbé Mallet, les RR. Soeurs Ste-Croix, Mme G. Dandurand, Mme E. Cimon, Mme M. A. Gravel, Mme Phil. Maisonneuve, MM. C. Côté, J. Filion, O. Giroux, C. Léveillé, L. Maisonneuve et autres assistèrent aussi aux funérailles. Le voyage s'est fait en automobile.

Le 12 au soir, M. F. T. Cook, du département de la santé, donnait une conférence sur un sujet de première importance: "L'hygiène". Conférence bien appréciée. M. Cook nous a promis qu'il reviendrait encore. Serait-il possible d'avoir ces conférences en français?

Le 17 à 10 h. un service solennel a été chanté dans l'église pour le repos de l'âme de Sa Grandeur Mgr Grouard. La paroisse entière a tenu à rendre ce dernier témoignage de piété filiale et de reconnaissance au grand apôtre du Nord. —Corr.

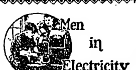
Ne pas les avaler

Un curé irlandais cherche à persuader à un de ses paroissiens de ne plus prendre de whiskey.

"C'est ton ennemi le plus dangereux, lui dit-il; il faut t'en éloigner le plus possible".

—Mon ennemi? Mais vous nous avez dit, dimanche passé, qu'il faut aimer nos ennemis.

—Tu as raison. Mais je n'ai jamais dit de les avaler.



Propos agricoles

Les prix du marché

Prix à Edmonton

Blé—	
No 1 Nord	.35
No 2 Nord	.32
No 3 Nord	.28
No 4 Nord	.24
No 5 Nord	.22
No 6 Nord	.22
Fourrage	.22
Avoine—	
No 2 C W	.15
No 3 C W	.12
Fourrage	.12
Orge—	
No 2 C W	.13
No 4 C W	.10
Seigle—	
No 2 C W	.12
No 3 C W	.09

Prix à Vancouver

Blé—	
No 1 Nord	.56⅞
No 2 Nord	.52⅝
No 3 Nord	.48⅜
No 4 Nord	.44⅞
No 5 Nord	.42⅛
No 6 Nord	.40⅛
Fourrage	.40⅛

Prix à Winnipeg

Blé—	
No 1 Nord	.56⅛
No 2 Nord	.53⅞
No 3 Nord	.49⅝
No 4 Nord	.45⅝
No 5 Nord	.43⅛
No 6 oNrd	.40¾
Fourrage	.39⅛
Avoine—	
No 2 C W	.27½
No 3 C W	.24½
Fourrage	.25⅛
Orge—	
No 3 C W	.26
No 4 C W	.23½
Seigle—	
No 1 C W	.31¼

Prix à Edmonton

Bétail—	
Taures de choix	4.00 à 4.25
" qualité commune	3.50 à 4.00
" commune	2.25 à 3.50
Veaux de choix	8.00 à 9.00
" qualité moyenne	6.00 à 7.00
" communs	4.00 à 5.00
Bouvillons (steers) de choix	4.00 à 4.25
Bouvillons qualité moyenne	3.50 à 4.00
" communs	2.25 à 3.50
Boeuf de choix	3.25 à 3.75
" ordinaire	2.25 à 2.75
" communs	1.50 à 2.50
Moutons de choix	5.50 à 6.50
" de l'année	4.00 à 5.00
Agneau de boucherie	2.50 à 4.00
Porc à bacon	6.00

(Ces prix ont été préparés le mardi soir)

Lait	2.25
Crème—	
Spéciale	.27
No 1	.25
No 2	.22
Oeufs—	
Extra	.14
Frais	.12
1ère qualité	.11
2ème qualité	.08

Ces prix nous sont fournis par la Woodland Dairy Co.

Conseils d'ami

Comment lire une page agricole

S'il faut lire avec esprit et bonne volonté, il faut lire aussi avec méthode.

Il faut consacrer toutes les semaines une soirée ou deux pour la lecture.

Il faut même avoir le courage de sacrifier de temps en temps quelque flânerie, quelques heures de loisir.

Il faut aussi conserver les numéros du journal qui contiennent des renseignements susceptibles de nous aider.

Il ne faut pas hésiter à écrire de temps en temps au bureau de rédaction du journal pour demander une information, faire connaître un résultat, une observation.

Mais je n'en finirais pas si j'alignais tout ce qu'il y a à dire sur l'art de lire un journal agricole. Le tout peut se résumer ainsi: y apporter de l'esprit et de la bonne volonté. Avec ces deux fils conducteurs, on peut faire des merveilles.

La culture du sol

Le maintien de la fertilité du sol est la base principale du succès en agriculture. Le moyen le plus économique de maintenir la fertilité du sol est de pratiquer un bon système d'assolement et de bonnes méthodes de culture.

On ne saurait trouver de guide plus utile ni plus pratique pour la solution de ce problème fondamental que le bulletin "Assolements et culture du sol, dans l'Est du Canada", préparé par les experts en grande culture du Ministère fédéral de l'Agriculture et que l'on peut se procurer gratuitement en s'adressant au Bureau des Publications, Ottawa; c'est le Bulletin No 136 (nouvelle série).

Ce bulletin traite entr'autre des avantages des assolements et de l'amélioration de la fertilité du sol, et il établit une comparaison détaillée des assolements qui s'appliquent à tous les types d'exploitation agricole suivie dans l'Est du Canada.

Il traite également de l'importance de l'adaptation des récoltes au sol et du traitement des différentes espèces de sol, telles que les terres argileuses et sablonneuses, les tourbes et les terres noires et la culture des sols difficiles comme les flancs de coteaux et les terres hautes.

Il contient les résultats des recherches scientifiques et expérimentales conduites par les spécialistes en grande culture du personnel des Fermes expérimentales. Les auteurs de ce travail E. S. Hopkins et W. C. Hopper sont tous deux bien connus des cultivateurs et des agronomes de l'Est du Canada.

Fumier et engrais chimiques pour les flancs de côteaux et les terres roulantes

Pour obtenir des rendements satisfaisants, il faut appliquer le fumier de ferme dans des saisons où on peut l'enfouir à la charrue, avant qu'une perte de fertilité ne se produise, ou faire des applications d'engrais chimiques, si l'on n'a pas de fumier. Les applications de fumier en automne et en hiver ne sont pas utiles parce que les inondations du printemps peuvent causer une perte considérable de fertilité. Les plantes de prairie profitent généralement d'une application d'engrais chimiques après que les inondations sont terminées. Un mélange de 50 livres de nitrate de soude et de 200 livres de surperphosphate et de 25 livres de muriate de potasse fait une bonne application. L'application de fumier de fermè en couverture, au commencement du printemps, serait utile également pour les prairies permanentes. Pour les sols acides, on peut employer avantageusement une tonne de pierre à chaux broyée à l'acre.

Résultat d'un bon assolement

L'emploi de bons assolements aide beaucoup à maintenir à un niveau assez élevé les rendements de certaines récoltes, quand bien même on n'appliquerait au sol que très peu de fumier ou d'engrais chimiques. Ceci se voit surtout dans les récoltes de grain, comme l'avoine et le blé; il en est de même, mais à un moindre degré du foin et du blé d'Inde. Quant aux plantes-racines, comme les betteraves fourragères ou les navets, on ne peut en obtenir des rendements passables qu'en leur fournissant une quantité considérable de fumier ou d'engrais chimiques. Il est toujours bon de conserver le fumier produit sur la ferme d'une façon aussi soigneuse et aussi intelligente que possible, afin que ses effets bienfaisants puissent s'ajouter à ceux de l'assolement et que l'on puisse ainsi obtenir les rendements les plus considérables au plus bas prix.

Comment maîtriser les mauvaises herbes

Un bon moyen de maîtriser certaines mauvaises herbes, surtout si le foin est assez dense, est de laisser la terre en foin pendant quelques années. La luzerne est l'une des meilleures plantes pour cela, mais il ne faut pas oublier qu'on ne peut l'employer que contre certaines mauvaises herbes et qu'il ne faut pas que la terre soit trop sale lorsqu'on essaye de la remettre en luzerne. Un mélange de trèfle et de luzerne est aussi assez utile, mais il faut veiller à ce que l'herbe ne devienne pas trop claire. Une application de fumier en couverture est très utile pour épaissir l'herbe et pour aider à détruire les mauvaises herbes.

Louis HEBERT.

Vous pouvez aider à embellir le Canada

"Embellissez les abords de votre maison pour que le Canada soit plus beau". Telle est la devise qui a été adoptée dans une campagne pour stimuler l'intérêt personnel dans l'horticulture ornementale, dans tout le Dominion. Prenant l'initiative dans cette campagne le Conseil canadien d'horticulture avec le concours du Ministère fédéral de l'agriculture, par l'intermédiaire de ses fermes expérimentales, a publié un livret traitant de toutes les phases de l'embellissement des abords des abords de la maison au Canada, préparé par un architecte-paysagiste d'une grande habileté. Ce manuel fournit non seulement des plans qui conviennent le mieux aux conditions canadiennes, mais une liste complète des plantes, arbrisseaux, arbres et plantes d'ornement, d'origine canadienne, spécialement adaptés au Canada. Ce livre, qui est distribué par le bureau des publications du ministère de l'agriculture, Ottawa, se vend vingt-cinq cents.

Liste de bonne semence

Une nombreuse variété de graines de légumes potagers est offerte tous les ans aux cultivateurs, mais ce n'est pas toutes ces variétés qui conviennent aux conditions canadiennes. L'un des services les plus utiles que peut rendre le ministère fédéral de l'agriculture est d'éprouver la semence pour voir si elle convient aux conditions canadiennes. La division des semences a préparé une liste des principales variétés de légumes potagers, où se trouvent les variétés d'un mérite supérieur pour les conditions canadiennes. On peut se procurer le feuillet 111—nouvelle série—gratuitement en s'adressant au Bureau des Publications, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

L'amélioration de la cour de ferme

En 1930 le Service des Stations de démonstration de la ferme expérimentale fédérale de Brandon, a distribué un questionnaire sur les abords de la ferme. Répondant à la question sur la tenue des cours de ferme, la majorité des cultivateurs ont déclaré que ces cours sont généralement négligées, qu'il en résulte des pertes sur bien des fermes, et qu'il suffirait de très peu de frais pour éviter ces pertes.

Tous les bons cultivateurs savent que la bonne tenue de la cour de ferme est très importante. L'attention nécessaire pour bien tenir la cour est en proportion de son étendue. Si la cour est trop grande, on y accumule souvent des tas de déchets. Il est donc sage de ne pas avoir une cour trop grande, et de l'entourer d'une clôture solide et commode. Trop souvent l'apparence de la ferme est gâtée et les vies des bêtes sont mises en danger par des clôtures démolies et mal construites. On perd beaucoup d'argent en laissant traîner des machines agricoles dans la cour jusqu'à ce qu'elles soient endommagées par les animaux, qui se blessent aussi souvent contre ces machines. C'est une sage économie que de mettre toutes les machines dans un enclos ou un abri spécial. On trouve trop souvent, en tas ou éparpillés autour d'une ferme, des morceaux de vieux fer, du bois, des planches portant des clous et d'autres déchets de ce genre. Il faut toujours les enlever, et lorsqu'ils ont disparu, on peut faucher l'herbe et les mauvaises herbes qui donnent à la cour une apparence si négligée. Le drainage est aussi très important. Une cour mal drainée porte des flaques d'eau stagnantes où se multiplient des myriades d'insectes portant des germes de maladies, et les puits situés dans ces cours se contaminent et propagent la maladie. Il s'agit de niveler, de graveler, et de drainer la cour. Toutes ces améliorations ne coûtent que peu de chose et elles facilitent le travail de la ferme, elles protègent la santé des gens et des bestiaux et augmentent la valeur foncière de la ferme. L'emploi d'arbres comme brise-vent est également important au point de vue économique. Les brise-vent placés à bonne distance empêchent la neige de s'entasser dans la cour et brisent la force des tempêtes. On a dit qu'un bon brise-vent autour de la cour de ferme adoucit les rigueurs de l'hiver, tout autant que si la ferme était transportée à trois cents milles au Sud. Enfin, les bâtiments soigneusement tenus et bien peinturés, rehaussent beaucoup l'apparence de la cour de ferme.

D. A. BROWN,
Ferme expérimentale fédérale, Brandon.

Cultivons plus de luzerne

La luzerne est sans aucun doute la source de protéine la plus économique et celle que les cultivateurs des Prairies peuvent se procurer le plus facilement.

Le foin de luzerne bien fané fournit la protéine et les substances minérales à bon marché; il forme la base d'une ration économique, spécialement pour les vaches laitières et les jeunes bestiaux. Le bon foin de luzerne vaut le son tonne pour tonne, en ce qui concerne la protéine brute digestible. En raison de sa richesse en protéine et en substances minérales, de sa succulence et de son effet bienfaisant en général sur l'appareil digestif des bestiaux, c'est de beaucoup la plus importante de toutes les plantes fourragères cultivées dans l'Ouest du Canada.

S'il ne se cultive pas plus de luzerne dans les provinces des Prairies, c'est principalement à cause du coût élevé de la graine. Beaucoup de cultivateurs ne semblent pas comprendre que la première mise de fonds pour la semence devrait être répartie sur une période d'au moins quatre années.

A la Station expérimentale fédérale de Morden, pendant une période de six années, une espèce rustique de **luzerne comme la Grimm n'a jamais manqué de lever et a toujours produit** une récolte avantageuse de foin, tandis que le mélilot refusait parfois de pousser et devait être resemé.

La graine de luzerne se sème toujours au commencement du printemps sur le sol ferme, propre et humide, comme après une récolte de maïs ou une jachère d'été, et avec une plante-abri de blé, d'orge ou d'avoine. Pendant une période de six ans, on a coupé deux récoltes de foin par année, dont le rendement moyen a été de 2.73 tonnes par acre, tandis que le ray-grass de l'Ouest, dans les mêmes conditions, ne rapportait que 1.16 tonnes par acre. Le blé venant après les légumineuses a rendu autant que le blé sur jachère d'été, et sa qualité a été supérieure dans les années de rouille; en outre, le laiteron vivace, était presque inconnue dans les assolements qui comprennent de la luzerne.

W. J. BREAKEY,
Station expérimentale fédérale,
Morden, Man.

Les prêts d'argent aux agriculteurs

OTTAWA.—On a fixé, au 1er mai, la date à laquelle les évaluateurs commenceront à étudier les demandes de prêts, à la commission des prêts agricoles.

Les prêts seront consentis à un taux d'intérêt de 6½ pour cent, sur les terres et les bâtiments de ferme. Si on approuve les requêtes soumises, on les enverra aux évaluateurs. Durant les mois d'hiver on ne peut faire aucun travail d'évaluation des terres.

Du sang noir

La maman.—Comment, tu as encore une tache d'encre sur ton cahier?

L'enfant.—Ce n'est pas ma faute, maman, en classe j'ai un petit nègre comme voisin et il a saigné du nez pendant que j'écrivais.

La valeur d'une couverture de neige sur les Prairies

Une couverture de neige est très utile pour protéger les récoltes semées en automne contre les grands froids de l'hiver. Comme source d'humidité pour le sol, sa valeur est douteuse, sauf dans quelques cas spéciaux.

Les observations faites par le régisseur de la station expérimentale fédérale de Beaverlodge, Alberta, montrent que la température du sol, à une profondeur de trois pouces, n'est jamais descendue au-dessous de 15 degrés Fahrenheit pendant tout l'hiver, grâce à la couverture de neige. Les mêmes constatations, révélant l'effet de la couverture de neige sur les températures du sol, ont été également dans les essais conduits à la station expérimentale fédérale de Swift Current, Sask.

Une question qui intéresse encore plus peut-être les cultivateurs des Prairies c'est de savoir si la neige peut être une source d'humidité pour le sol. Il est bien raisonnable de supposer, en effet, que lorsque la neige fond, l'eau qui en résulte pénètre dans le sol, et c'est pourquoi les producteurs de blé en Russie, qui ont souvent à craindre la sécheresse, posent des clôtures spéciales pour recueillir la neige sur leurs champs. Mais ces moyens n'ont pas produit les résultats que l'on espérait. Dans l'Ouest du Canada, à Swift Current, Sask., l'examen du sol n'a révélé aucune augmentation appréciable d'humidité résultant de la fonte des neiges de l'hiver.

L'explication de cet état de choses est très simple. Lorsque la première neige tombe elle ne reste pas généralement longtemps sur le sol, mais elle fond et son humidité est absorbée par le sol. Peu après cela les grands froids arrivent, la terre gèle et reste imperméable à l'eau. La neige reste alors sur la terre parce que la température de la terre et de l'air est au-dessous du point de congélation. Lorsque la température se réchauffe, la neige fond, mais la terre reste gelée à cause de l'action calorifugeante de la couverture de neige. Il faut donc que la plus grande partie de la neige disparaisse avant que le sol puisse dégeler et absorber toute l'humidité. Grâce à ce procédé, on peut fournir des quantités appréciables d'eau d'irrigation aux jardins pourvus de bons brise-vents. La neige fond rapidement dans un jardin sans brise-vent, mais elle fond beaucoup plus lentement dans un jardin qui en possède un. L'eau provenant de ce dernier coule dans la terre dégelée du jardin et est absorbée. Ce procédé, cependant, ne peut être facilement adapté aux grands champs, et il se perd ainsi tous les printemps une grande quantité d'eau qui pourrait être très utile.

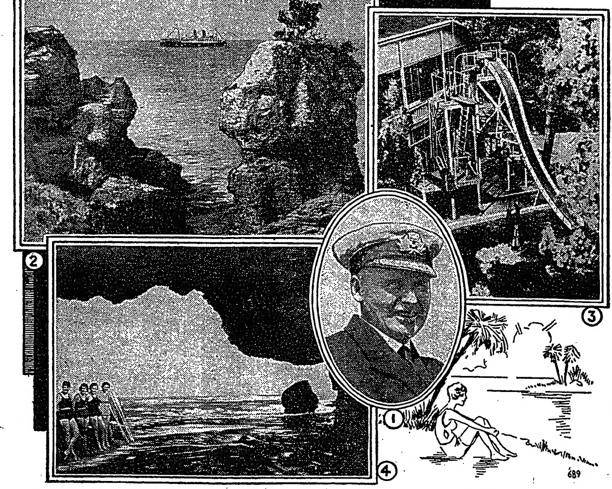
Employez des grains cultivés au Canada pour vos volailles

Pour apporter un soulagement à la situation actuelle des aliments, le service de l'aviculture des fermes expérimentales fédérales a fait une étude des grains canadiens pour voir à quel point ils conviennent pour les volailles. L'orge s'est montrée tout aussi bonne que le blé d'Inde jaune lorsqu'on y ajoute des succédanés sous forme d'huile de foie de morue et de verdure. Un feuillet spécial—128, nouvelle série—qui vient de sortir de l'imprimerie donne des instructions complètes au sujet de l'emploi de grains domestiques pour l'alimentation des volailles. Ce feuillet est distribué gratuitement par le Bureau des Publications, Ministère de l'Agriculture, à Ottawa.

Ce qu'une poule mange

En ce moment où l'on cherche par tous les moyens à utiliser les produits et sous-produits de la ferme, il peut être intéressant de savoir la quantité de nourriture qu'une poule peut convertir en oeufs au cours d'une année. Il ne saurait y avoir de guide plus sûr sous ce rapport que la moyenne des moyennes de la quantité de nourriture consommée dans les concours de ponte, déterminée d'après les données de six années consécutives et représentant toutes les provinces du Dominion. Ces chiffres indiquent que la poule ordinaire consomme 157.4 livres de nourriture par année. Sur ce total 83.6 pour cent se composent de grain et 22.8 pour cent de verdure. Si l'on y ajoute 41.2 livres de lait, la quantité de nourriture venant directement de la ferme représente 147.6 livres par oiseau, soit plus de 93 pour cent de la quantité nécessaire. La nourriture supplémentaire comprenait 3.3 livres de déchets de viande, 1.9 livre de gravier, 3.4 livres de coquilles et 1.2 livre de charbon de bois. Une bande de 150 poules convertira en oeufs 8,856 livres d'aliments produits sur la ferme et dans des conditions ordinaires elle donnera un bénéfice de 100 pour cent sur le coût des aliments aux prix courants. C'est là un revenu qui n'est pas à négliger sur n'importe quelle ferme.—Ministère fédéral de l'agriculture.

Le Service du C. P. R. aux Bermudes



Le Pacifique Canadien a inauguré le 31 janvier dernier, entre New York et les Bermudes, un service hebdomadaire, qui a tout de suite joui d'une grande popularité auprès des touristes canadiens et américains, anxieux de fuir les rigueurs de nos régions pour jouir du climat ensoleillé de ces îles perdues au large des côtes des Etats-Unis. Les Bermudes, où l'on envoyait autrefois les prisonniers politiques, sont aujourd'hui le rendez-vous d'une foule de touristes qui savent apprécier leur beauté pittoresque, leur luxuriante végétation, et leur douce température. L'inauguration du nouveau service du Pacifique Canadien, en facilitant l'accès de cette agréable villégiature d'hiver, ne pouvait donc qu'être très favorablement accueillie.

Le "Duchess of York", le luxueux paquebot du Pacifique Canadien, commandé par le capitaine R. N. Stuart, dont la photo parait dans le médaillon, a été spécialement affecté à ce service qui se continuera jusqu'au 7 mai. Le navire quitte New York tous les samedis matin pour arriver aux Bermudes le lundi, et en repart le mardi, pour être à New York le jeudi. A son premier voyage aux îles, le "Duchess of York" le plus gros paquebot affecté aux traversées régulières entre le continent américain et les Bermudes, put accoster au quai d'Hamilton même, fait inusité dans les annales maritimes de ces îles.

La gravure No 2 fait voir le "Duchess of Bedford" au large des côtes; (3) La piscine de natation en plein air, la principale attraction de l'hôtel "Hamilton". (4) Entrée d'une des nombreuses cavernes dont les Bermudes fourmillent.

Encouragez nos annonceurs

Les Anciens du Collège des Jésuites

Lundi, le 16 mars, réunion mensuelle au Collège. Assistance nombreuse. Quelques figures nouvelles. De la gaieté plus que jamais: c'est notre manière de prendre revanche sur le carême, qui nous prive de goûter

Pendant la première heure, les quilles, en récréation, les cartes, à la salle des Anciens, occupent tout le monde.

A neuf heures, réunion au réfectoire; l'initiative y préside et favorise singulièrement les fusées d'esprit. Plusieurs artistes nouveaux au programme.

M. Paul Taillefer, au piano, nous sert à deux reprises de son entraînante musique. Puis, M. le Président explique en quelques mots le caractère nouveau de la soirée et nous présente M. Léo Maurice, fameux prestidigitateur (l'assemblée scande bruyamment et à plusieurs reprises ce mot malcommode), qui récemment encore à Legal, à l'occasion de la pièce des Anciens, donnait un intéressant intermède.

Dans une prose émaillée de souvenirs de collège et d'esprit, M. Maurice, nous donne à réfléchir . . . Imaginez-vous un peu si c'est fort . . . il excelle à rendre "possibles" les "impossibilités physiques"!

Une nouvelle chanson à répondre "La perdriole" vient grossir notre répertoire et donner aux assistants l'occasion de se détendre les cordes vocales.

Deux charades mimées figuraient aussi au programme et ne furent pas les numéros les moins appréciés. Les spectateurs étaient divisés en deux sections; chacun eut toute chance de se fouiller les méninges à la recherche du fameux mot, pendant que la section adverse en représentait comiquement les syllabes et le mot lui-même. La première équipe joua: "soupe", "son": "soupçon". Le mot fut vite saisi . . . il y avait trois avocats aux aguets parmi les adversaires . . . ils se reconnurent sans peine dans la scène finale du jugement. La deuxième équipe réalisa avec un comique achevé le mot chah-de-Perse . . . chat deux perce. Ce mot ne put échapper non plus à l'esprit inquisiteur du premier groupe.

M. Adjutor Arial, accompagné au piano par M. Taillefer, exécuta avec une grande habileté deux numéros de danse. Après quoi un autre prestidigitateur M. Wilfrid Boisvert mystifia l'assistance . . . M. l'abbé Ketchen réclama de l'eau bénite . . . le diable semblait dans la salle pour de bon!

"Les bons amis du temps passé", accompagné par le R. P. Picard, vint clore la soirée. Puis—"liquidum non frangit jejunium!—on prit une tasse de café et l'on se sépara en se disant: " . . . à la prochaine".

La liste des présences: les RR. PP. Joseph Fortier et Thomas Mignault, MM. Adjutor Arial, Gérard Baril, R. P. Prosper Bernard, MM. Wilfrid Boisvert, Eugène Côté, Jean Côté, Paul Côté, R. P. Antonio Genest, R. P. André Humbert, M. Jacques Jenvrin, M. l'abbé Roméo Ketchen, M. Roméo Lafleur, R. P. Réal Lalonde, MM. Armand Lépine, Maurice Lambert, M. Lavallée, Léo Maurice, Lucien Maynard, Laurier Mercier, Roland Patenaude, Uldège Patenaude, Adonias Payment, Laurier Payment, Laurier Picard, R. P. Robert Picard, MM. Paul Poirier, Paul Rhéaume, R. P. d'Auteuil Richard, MM. Georges Riopel, Francis Rodberg, Paul Taillefer, Lionel Tellier.

* * *

La semaine prochaine, le "Coin des Anciens", poursuivant sa série sur "Les Carrières", publiera un article de M. Rodolphe Laplante, ex-rédacteur de la "Survivance" sur le "Journalisme".

* * *

Les Anciens de 1918 à 1922 n'oublieront jamais la joyeuse physionomie du R. P. Alphonse Dubé. Ils me sauront gré de leur communiquer un petit bout de lettre du R. P. Dubé, depuis trois ans missionnaire dans la mission canadienne-française de Suitcheou-fou, Chine: "Merci beaucoup, pour le bulletin des Anciens; merci d'avoir songé à me l'envoyer si loin. Si vous pouvez trouver un petit coin, profitez-en pour me recommander à leurs prières et générosité. Vous ne pouvez vous imaginer combien cette feuille chaque mois éveille en moi de souvenirs! Je suis seul, perdu dans mon coin; je suis un mois, deux mois sans parler français, sans voir un seul "visage pâle".—Et malgré tout, je suis heureux, heureux, heureux!—Les pieds me brûlent quand je lis vos rapports de parties de hockey.—Des saluts aux Anciens".

J.-d'A. R., S.J.

"Les Crochets du père Martin"

Nos billets sont prêts et la vente va commencer cette semaine. A ce propos, nous rappelons aux jeunes demoiselles de notre ville et de la campagne que nous avons organisé un concours, auquel elles sont toutes invitées à prendre part. Deux prix de cinq piastres ($5) en or chacun seront donnés aux gagnantes: l'un à la jeune fille de la campagne qui se classera la première; l'autre à la jeune fille de la ville qui arrivera en tête. Ces prix ne valent-ils pas la peine d'être gagnés? Nous prions les candidates de faire parvenir leurs noms et adresses à M. A. Lavoie, 10154 106e rue, Edmonton; par le retour du courrier elles recevront les billets demandés. Les argents perçus et les billets non vendus devront nous être retournés avant le 10 avril.

Il y aura aussi un concours de vente de billets organisé parmi les enfants qui fréquentent les écoles d'Edmonton. Le gagnant recevra un prix de deux piastres et demi ($2.50).

Nos amis sont priés de bien noter que notre soirée n'aura pas lieu au théâtre Pantages, tel qu'annoncé les semaines précédentes. Le théâtre en question vient d'être loué sur un contrat de plusieurs années, nous a-t-on dit; et ce contrat prendra effet au début d'avril.

Néanmoins, nous ne sommes pas à pied, pour tout cela. **Le théâtre Empire**, avec un équipement de tout premier ordre, parce que plus moderne, offre un confort qui ne peut être surpassé. C'est là que nous vous invitons le 15 avril prochain. Les spectateurs ne perdront rien au change, au contraire . . . Et les billets restent à cinquante centins ($0.50).

Un autre point sur lequel il est bon d'attirer l'attention du public, c'est l'admission des enfants. La question a été étudiée et on a décidé de fixer en général l'admission des enfants fréquentant les coles à vingt-cinq centins (25c). Il n'y a pas de billets d'admission pour eux; ils n'auront qu'à payer à la porte.

Les organisateurs, sans être optimistes outre mesure, s'attendent à ce qu'il y ait foule au théâtre Empire, le 15 avril prochain. D'un autre côté, les acteurs qui travaillent ferme pour rendre leur rôle confié à chacun le plus fidèlement possible, sont en droit d'espérer une assistance considérable. La pièce par elle-même s'impose; on ne verra pas souvent un drame aussi captivant. Par ailleurs, tous ceux qui se rappellent la représentation d'il y a dix-sept ans, nous rendent tous ce témoignage.

Venez encourager nos artistes. Venez sans mesquinerie apporter votre encouragement au cercle des Jeunes Canadiens. Si vous voulez qu'ils fassent du bien, secondez leurs efforts.

A. Lavoie.

Collège des Jésuites

Vendredi dernier, sur la patinoire d'Edmonton-sud, nos joueurs de gouret arboraient fièrement les couleurs du Collège et remportaient l'une de leurs plus belles victoires de la saison. Les adversaires, l'équipe de la compagnie T. Eaton, étaient redoutables, mais manquaient presque totalement de jeu d'ensemble. Ce fut la planche de salut pour nos gars. Persuadés que "la tête" ça sert au jeu comme à l'étude, ils s'appuyèrent savamment, combinèrent sans relâche et déroutèrent ainsi leurs adversaires plus rapides. Les première et troisième périodes furent les plus mouvementées. Au milieu de la dernière, le sort n'était pas encore jeté: les points étaient 3 à 3. Mais nos gens donnèrent un dernier coup et comptèrent trois points, dont le dernier, enregistré par Joffre Déchène aidé de Behiels, fut des plus sensationnels. Pour les collégiens, Simon Labrosse compta trois points, Hudson Delisle deux et Joffre Déchène un, Valmore Robert et Behiels n'ont pas moins de mérite et de gloire, pour avoir, par des passes intelligentes, rendu ces points possibles. L'équipe T. Eaton essaiera de prendre sa revanche ces jours-ci.

* * *

Nos rhétoriciens profitent de la Session provinciale pour s'initier à la procédure de la Chambre et suivre quelques débats intéressants.

Samedi matin, une cloche inattendue convoquait à l'étude Pères et élèves; nous avions le bonheur de recevoir la trop courte visite de son Excelence Monseigneur Villeneuve, O.M.I., premier évêque de Gravelbourg. Monseigneur Villeneuve revenait des funérailles de Monseigneur Grouard, le grand pionnier-apôtre du Nord, et en passant à Edmonton il ne voulut pas manquer de manifester son amour pour les jeunes, en visitant notre Collège. Cet amour éclairé et apostolique dicta à son coeur d'évêque une charmante allocution, qui dut faire écho dans bien des coeurs de collégiens. Et—ce qui ne nuit pas pour graver des bonnes pensées!—Monseigneur donna un grand congé!

* * *

Samedi après-midi, congé de faveur. Presque tous les élèves assistent à la représentation de la "Vie merveilleuse de sainte Thérèse de Lisieux". Film splendide. Tous reviennent profondément édifiés.

* * *

Dimanche soir, séance de l'Académie anglaise. Le sujet de la discussion est le suivant: "Resolved that novel-reading is detrimental". Sheridan Porter (Rhétorique) soutient l'affirmative contre André Déchène (Rhétorique). Discussion intéressante. L'académie était honorée par la présence de M. Robert McDonald, étudiant en Droit et finissant de l'an passé.

Fort Vermillon

In Memoriam!—Un voile de deuil plane sur notre patrie: la mort vient de nous ravir un bon Père dans la personne de S. G. Mgr Grouard.

Grâce au service télégraphique installé dans notre lointain pays depuis décembre dernier, nous avons reçu la nouvelle de ce décès dès le soir de son occurrence.

Le Vermillon et tout ce vaste pays du Nord, qu'il a visité et béni tant de fois prend une grande part à ce deuil. Le dimanche, 8 mars, à la grand'messe, le R. P. J. Habay, O.M.I., supérieur de la mission, fait part de cette nouvelle et invite tout le monde à venir rendre les derniers hommages de vénération à ce digne et regretté Pasteur, en assistant au service funèbre, lundi, 9 mars.

Les gens se rendent nombreux à l'invitation. Notre modeste église a revêtu ses ornements de deuil, le catafalque entouré d'un grand luminaire était surmonté des ornements pontificaux, le rochet, l'étole et la mitre blanche. A dix heures précises commençait l'office des défunts auquel assistaient les RR. PP. et Frères Oblats de Marie Immaculée, et les Soeurs de la Providence avec les élèves de l'école. A dix heures et demie eut lieu la grand'messe à laquelle il y avait affluence de peuple.

Le R. P. Habay, O.M.I., prononça l'oraison funèbre, suivie par le chant solennel du Libera, qui fut goûté de tous. Les protestants, parmi lesquels se trouvait le ministre anglican, furent bien impressionnés, et tous, catholiques et protestants, qui ont connu et estimé cet illustre prélat, s'unirent de coeur et d'âme en ce dernier hommage.

Puissent nos prières lui prouver, au delà de la tombe que son souvenir est vivant au milieu de nous. —Comm.

Lettres de nos lecteurs

Nous publions sous cette rubrique les lettres d'intérêt général que l'on nous adresse. Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur.

Formation d'un esprit rural par l'enseignement

M. le directeur:

Un congrès agricole des religieuses tenu à l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe du 27 au 31 janvier 1931 m'a inspiré quelques remarques et je voudrais en faire part à nos lecteurs de la "Survivance".

Imaginez, cher lecteur, un congrès en règle et en plus, un congrès agricole de trois journées bien remplies et ce qui est le plus surprenant, le plus nouveau, pour les religieuses enseignantes du Québec.

Voilà une initiative qui mérite plus qu'une mention de passage, c'est la deuxième convention du genre en faveur des communautés religieuses. 99 élèves religieuses y ont pris part et comme le relate un congressiste, "c'était vraiment charmant de voir ces femmes venues de tous les coins de la province, depuis le Nominingue jusqu'à Chicoutimi et Rimouski, à livrées si différentes, 18 communautés étant représentées, pour la plupart assez âgées, redevenir modestes écolières groupées par une idée commune: "Le succès de la cause agricole dans les divers centres de leur champ d'action."

Ces cours abrégés, dus à l'heureuse et patriotique initiative de l'hon. M. Godbout, ministre de l'agriculture, et d'un de ses dignes collaborateurs, l'abbé Bois, directeur de l'école d'agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, font suite à ceux donnés à Lajemmerais en février 1929. La séance d'ouverture fut présidée par Sa Grandeur Mgr F. Z. Decelles, évêque de St-Hyacinthe, accompagné de plusieurs prêtres. En souhaitant la bienvenue aux congressistes, Sa Grandeur dit qu'elle importance il attache à l'agriculture dans son diocèse:

"Nous envisageons l'avenir avec optimisme, ajouta-t-il, et nous espérons dans les bonnes volontés de ceux qui dirigent cette profession et dans l'amour intelligent et éclairé de ceux qui l'exercent pour ramener le progrès et le bonheur. Il faut que nous arrivions à opérer un mouvement inverse de celui qui sévit actuellement chez notre population, et qu'au lieu de la **désertion de la terre**, nous ayons bientôt le **retour à la terre** et en même temps au vrai bonheur et à la vraie sécurité."

Voilà un mouvement qui en dit beaucoup sur le besoin d'un enseignement spécial destiné à former un **esprit rural** où que la chose puisse être nécessaire—et cela partout, au sein des villes comme au fond des campagnes les plus reculées. En même temps, c'est la réplique irréfutable et la réponse publique aux accusations quelquefois lancées publiquement contre nos communautés enseignantes de religieuses, qu'elles déracinent les enfants de la terre par une fausse éducation pour les entrainer dans les villes; parce qu'une jeune fille avait passé quelques années dans un couvent, elle devenait une pierre d'achoppement pour le reste de la famille et pour combien d'autres compagnes du voisinage qui, sans cette prédication vivante contre tout ce qui est de la campagne, n'auraient jamais songé à déserter le sol pour la ville. Trop d'instruction et pas assez d'éducation ou plutôt éducation faussée!

Ici dans notre jeune pays, la désertion du sol n'est pas encore rendue à l'état endémique, cependant il faut surveiller de près et ne pas donner prise à cette engeance funeste à tous points de vue.

C'est pourquoi il faut louer les directeurs du dernier congrès de l'A.C.F.A. d'avoir consacré une journée à la cause de l'agriculture et nous avons vu avec un réel plaisir un certain nombre, encore restreint de religieuses assister aux séances du congrès et suivre ces questions agricoles avec le plus grand intérêt—et c'est d'un bon augure pour l'avenir.

De même, chaque fois que notre agronome bilingue et d'autres conférenciers traitant des questions connexes à l'agriculture, organisation de cartels, coopératives, etc., en ont l'occasion, ils viennent, dans nos couvents, dans nos écoles de campagne donner une **infusion d'esprit rural** que les maitres ou maîtresses patriotes continueront d'introduire à petites doses dans l'esprit de leurs élèves.

C'est là vraiment un des puissants moyens de former cet esprit rural si nécessaire de nos jours et qui est appelé à jouer un rôle prépondérant dans la poursuite de notre survivance catholique et française en ce pays.

J. A. Normandeau, ptre.

COLLEGE DES JESUITES D'EDMONTON

Lauréats du mois de février

CLASSE	1er en Excellence (succès)	1er en Diligence (travail)	Médaille d'honneur
Philosophie	Milton Martin, Edmonton, Alta.	Ernest Côté, Edmonton, Alta.	Georges Fortier, Trochu, Alta.
Rhétorique	Irénée Desrochers, Edmonton, Alta.	André M.-Déchène, Bonnyville, Alta.	André M.-Déchène, Bonnyville, Alta.
Versification	Jacques Madore, Louis Rostaing,	Eugène Lauzon, Falher, Alta.	Charles Jullion, Saint-Hippolyte, Sask.
Méthode	Emile Brière, Edmonton, Alta.	Edmond Desrochers, Edmonton, Alta.	Georges Tardif, Saint-Vincent, Alta.
Syntaxe	Wilfrid Courchesne, Duck Lake, Sask.	Wilfrid Courchesne, Victor Gagné,	Victor Gagné, Jack Fish, Sask.
Eléments latins A	Lloyd Lévesque, Peace River, Alta.	Léo Lagacé, Donnelly, Alta.	Lloyd Lévesque, Peace River, Alta.
Eléments latins B	Eugène Leclaire, Didsbury, Alta.	Rupert Leblond, Rosthern, Sask.	Rupert Leblond, Rosthern, Sask.
Senior Commercial	Patrick Blais, Debden, Sask.	Léo Forest, Saskatoon, Sask.	Léandre Potvin, Legal, Alta.
Commercial français	Bertrand Bérubé, Simon Labrosse,	Bertrand Bérubé, Léo Forest,	Simon Labrosse, Marcelin, Sask.
Préparatoire français I	Albert Langevin, Saint-Vincent, Alta.	Alphonse Gaumont, Lamoureux, Alta.	Maurice Pelletier, Falher, Alta.
Préparatoire français II	Jean Martel, Villeneuve, Alta.	Albert Lachapelle, Lamoureux, Alta.	Albert Lachapelle, Lamoureux, Alta.
Préparatoire français III (1er cours)	Omer Devolder, Rivière qui Barre, Alta.	Omer Devolder, Rivière qui Barre, Alta.	Harold McConnell, Edmonton, Alta.
Préparatoire français III (2ème cours)	Francis Fitzgerald, Princess, Alta.	Harold McConnell, Edmonton, Alta.	
English Preparatory (grade VIII)	Joseph Brosseau, Brosseau, Alta.	René Lemieux, Edmonton, Alta.	Georges Casavant, Legal, Alta.
English Preparatory (grade VII)	Eddie Sibbald, Edmonton, Alta.	Eddie Sibbald, Edmonton, Alta.	
English Preparatory	Louis Bérubé, Richard, Sask.	Louis Bérubé, Richard, Sask.	Louis Bérubé, Richard, Sask.

LA SESSION PROVINCIALE

Le téléphone à la Rivière la Paix.—Comtés plus nombreux.—Le gouvernement fédéral fournirait $850,000 pour les pensions de vieillesse.—Débat orageux sur l'agence fiscale.—Un amendement à la loi des terres est défait.

M. L. A. Giroux a demandé au gouvernement d'établir un système téléphonique qui relierait la région de la Rivière la Paix à Edmonton.

M. Giroux suggéra qu'une fusion des deux systèmes téléphoniques fédéral et provincial pourrait se faire, pour le bénéfice de la population de la région de la Rivière la Paix. D'autre part, si l'hon. Vernon W. Smith décide la construction d'un réseau téléphonique complet d'Edmonton à la Rivière la Paix, M. Giroux déclare que cette solution au problème actuel serait heureuse.

Les chiropracticiens

Le Dr W. A. Atkinson, député conservateur d'Edmonton, a fait une charge à fond de train contre les chiropracticiens.

Le Dr Atkinson n'aime pas les chiropracticiens et n'est pas gêné de le dire.—Il a loué le travail accompli par des cliniques ambulantes parmi les populations pauvres. Il recommande au gouvernement de n'envoyer ces cliniques que dans des régions isolées où ne se trouvent pas de médecins.

Un système uniforme de votation

M. David M. Duggan, chef du parti conservateur, a déposé au feuilleton de la chambre une résolution, demandant de faire les changements nécessaires pour établir un système de votation uniforme dans toute la province.

Il est aussi question d'augmenter le nombre des comtés dans la province.

L'agence fiscale

M. W. R. Howson, député libéral d'Edmonton, a attaqué le gouvernement au sujet de l'établissement d'une agence fiscale en Alberta. M. Howson a soutenu que la disparition de cette agence fiscale ferait économiser au moins $100,000 à la province durant l'année courante.

Pensions de vieillesse

L'hon. M. Brownlee croit que, selon toute probabilité, le gouvernement fédéral paiera au moins 95 pour cent du coût des pensions de la vieillesse.

Le premier ministre fit cette déclaration après une question posée par M. Webster, pendant une discussion sur les estimés du département de la trésorerie.

Des estimés au montant de $1,000,000 sont prévus pour les pensions de la vieillesse, mais on croit que le gouvernement fédéral remboursera environ $850,000 de ce montant.

$798,390 pour la trésorerie

Les estimés présentés devant la législature par l'hon. R. G. Reid, trésorier provincial, pour les dépenses de son département durant l'année courante ont été votés au montant de $798,390.

Paroles aigres-douces

La séance de vendredi après-midi a été l'une des plus tumultueuses jamais vues durant la présente session. Il y a eu un échange de paroles aigres-douces entre l'hon. M. Brownlee et M. Howson, durant un débat au sujet de l'agence fiscale provinciale.

Il semble que M. Howson soit allé un peu loin puisque l'orateur de la chambre l'a sommé de retirer certaines de ses paroles.

L'hon. Brownlee s'est défendu contre les attaques de M. Howson et a déclaré qu'il regrettait qu'on se fût permis des "personnalités" à son égard.

Par un vote de 42 à 11, la législature a défait la motion de M. W. R. Howson, député libéral d'Edmonton, pour l'abolition de la nouvelle agence fiscale de la province et pour la vente des obligations de l'Alberta sur un marché à découvert.

Amendement rejeté

Pendant le débat sur la loi des terres, M. Montgomery a proposé l'amendement suivant secondé par M. Bownlen: "Que le mot "maintenant" soit biffé et soit remplacé par "dans une semaine d'ici".

"Qu'en même temps le projet de loi soit renvoyé au comité de l'Agriculture, de la colonisation et de l'immigration avec les instructions d'étudier les règlements se rapportant à ce bill.

"Que, de plus, ce comité considère une résolution déclarant que toute personne née au Canada ou tout résident "bona fide" du Canada, et tout membre de la famille de la dite personne ayant atteint l'âge de 17 ans aient droit d'enregistrer une demande pour un homestead".

Cet amendement a été défait par un vote de 45 à 11.

Le projet de loi subit alors sa seconde lecture et fut renvoyé pour étude, au comité plénier.

Le gouverneur général arrivera le 4 avril

SAINT-JEAN.—Le nouveau gouverneur général, comte de Bessborough, arrivera au Canada par Halifax le 4 avril, et il prêtera le serment d'office dans la capitale néo-écossaise le même jour. Lord Bessborough traversera à bord du "Duchess of Bedford".

La cause de la radio à la Cour Suprême

OTTAWA.—La Cour Suprême du Canada entendra le 9 avril prochain, les plaidoiries au sujet du contrôle de la radio au pays. Les factums seront présentés le 1er avril.

Les avocats du gouvernement fédéral sont MM. W. N. Tilley et F. P. Varcoe. Il est entendu que la province d'Ontario adoptera la même attitude que la province de Québec.

Les questions que la Cour Suprême sera appelée à trancher le 9 avril prochain seront les suivantes:

1. Le Parlement peut-il régler et contrôler les communications par T. S.F., y compris la transmission et réception des signes, signaux, images et sons de toute sorte au moyen des ondes hertziennes, et y compris les droits de déterminer la nature, l'emploi et l'emplacement des appareils employés?

2. Dans la négative en quoi et dans quelle mesure ses pouvoirs sont-ils limités?

TORONTO.—C'est à Toronto que le prix du pain est le plus bas. La concurrence entre "chaînes" de magasins a fait tomber ce prix à 4 sous il y a deux mois. Le prix reste de 8 à 10 sous lorsque les boulangers font la livraison à domicile.

TORONTO.—Soulevant un cas de jurisprudence peut-être sans précédent en pays britannique, Mme Sara Goldberg, veuve de Samuel Goldberg, assassiné, réclame $50,000 de dommages-intérêts d'Abraham Steinberg, condamné à mort pour le meurtre de son mari.

BRANDON, Man.—On a découvert un amas énorme de cendres volcaniques, dans la région des montagnes Turtle, près de la frontière des Etats-Unis. On a ainsi l'indice d'un dépôt de pétrole d'une grande étendue, selon les experts. Des analyses, faites à l'université du Minnesota, permettent de croire que la région contient beaucoup de pétrole.

MONTREAL.—Le congrès annuel de la Fédération des sociétés américaines en biologie expérimentale amènera 1,000 professeurs et savants dans la métropole le printemps prochain. Le congrès tiendra ses réunions à l'Université McGill du 9 au 11 avril.

L'A.C.F.A. et la loi des terres

L'A.C.F.A. vient de protester auprès du gouvernement au sujet de l'article 15 du projet de loi des terres actuellement devant la Législature provinciale.

Le premier paragraphe de cet article 15 se lit ainsi: "Toute personne qui a demeuré dans la province pendant une période de pas moins de cinq ans, âgée de 17 ans, sujet britannique ou qui manifeste l'intention de le devenir, et qui le demande de la manière stipulée plus loin aura droit de s'inscrire pour l'octroi d'un homestead d'une étendue de terre disponible propre à la culture n'excédant pas un quart de section: etc."

Voici le texte de la résolution envoyée au gouvernement par l'A.C.F.A.:

"Attendu que notre Association approuve le principe de restreindre et de réglementer les droits des aubains aux homesteads en Alberta;

"Attendu que la clause no 15 de la Loi des terres actuellement soumise à la Législature atteindrait partiellement ce résultat, mais alors ne reconnaîtrait pas le droit inhérent à tout Canadien né au pays de s'établir n'importe où au Canada sans qu'il en soit empêché par des restrictions indues;

"Attendu que notre Association considère que le séjour exigé de cinq ans dans la province constitue une telle restriction indue à l'égard des Canadiens nés au pays;

"Attendu qu'il est de l'intérêt économique et de l'intérêt moral d'un Canada uni que les Canadiens nés au pays s'établissent, eux et leurs familles, dans n'importe quelle partie du pays qu'ils choisiront où des terres libres sont disponibles;

"Attendu que tout empêchement indu au libre déplacement, à l'intérieur du Canada, des colons Canadiens nés au pays, détruit l'unité nationale;

"Attendu que la clause no 15 dans sa rédaction actuelle érige une barrière contre les Canadiens nés au pays et venant des autres provinces avec l'intention de s'établir ici;

"Attendu que de telles restrictions ne sont pas dans les meilleures intérêts du Canada comme un tout:

"En conséquence l'A.C.F.A. demande que la dite clause soit remaniée de façon à sauvegarder les droits et les privilèges des fils du Canada."

CONTRE L'ATTITUDE ANDERSON

Une ferme protestation de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal réunie en congrès général.

Le congrès bisannuel général de la Société St-Jean-Baptiste, tenu la semaine dernière à Montréal, a adopté une importante résolution au cours de ses délibérations concernant l'attitude du gouvernement Anderson à l'endroit des catholiques de la Saskatchewan et de l'ostracisme dont il poursuit la langue française. Voici le texte de cette résolution:

"La "Société Saint-Jean-Baptiste" de Montréal, en congrès réunissant tous les délégués de ses sections, déplore comme souverainement injuste et antipédagogique l'attitude du gouvernement Anderson à l'endroit des catholiques de la province de Saskatchewan et l'ostracisme dont il poursuit la langue maternelle des Canadiens-français.

"Après les démarches de bonne entente que tant de Canadiens distingués ont faites pour épargner au pays le discrédit qui résulte de ces persécutions mesquines, il est à souhaiter qu'une opinion saine et généreuse fera bientôt triompher le bon sens, la justice et la paix.

"La "Société Saint-Jean-Baptiste" de Montréal fait appel aux gouvernements, aux associations nationales, aux groupes de citoyens, à toutes les personnes qui exercent de l'influence sur l'opinion par la plume ou par leurs conseils autorisés, de manière que l'on comprenne dorénavant sur toute l'étendue du pays que le Canada veut sincèrement assurer la paix des consciences et protéger l'enseignement des deux langues officielles du pays."

Toujours d'actualité

Le mot d'ordre de Joffre à la Marne reste toujours d'actualité dans cette autre lutte qu'il faut soutenir contre les forces de l'erreur et du mal:

"Au moment où s'engage une bataille dont dépend le salut du pays, il importe de rappeler à tous que le moment n'est plus de regarder en arrière; tous les efforts doivent être employés à arrêter et refouler l'ennemi.

"Une troupe qui ne peut plus avancer devra, coûte que coûte, garder le terrain conquis et se faire tuer sur place plutôt que de reculer. Dans les circonstances actuelles, aucune défaillance ne peut être tolérée."

QUEBEC.—S. E. le cardinal Rouleau, O.P., bénira tout prochainement le musée chinois annexé à la Procure des Missions de Chine, chemin Ste-Foy. La plupart des travaux que l'on y trouve ont été faits par des orphelins ou orphelines de la Chine. Les RR. PP. Lavoie et Paré sont les conservateurs de ce musée d'art.

MONTREAL.—M. Rudolf Wunsch, ingénieur de la puissante compagnie allemande Krupp, a déclaré que c'est l'intention de cette compagnie d'ouvrir des usines au Canada, pour y faire de la fonte et exploiter les mines d'or et de cuivre.

OTTAWA.—Les Scouts du Canada auront maintenant leur domaine permanent. M. Cauchon a obtenu les droits sur une île de 1,000 acres dans le grand lac Poisson Blanc, à 45 milles d'Ottawa, dans la Vallée de la Gatineau. C'est dans cette île que les Scouts iront passer les mois de l'été chaque année.

TORONTO.—Le chef progressiste H. C. Nixon a demandé au gouvernement ontarien de faire une enquête au sujet de l'assertion, par un journal d'étudiants, que l'athéisme prédomine chez les étudiants de l'Université de Toronto.

Nouvelles Canadiennes

OTTAWA.—M. Robert H. Coats, statisticien en chef du Canada, vient d'être choisi par la Société des Nations, pour être membre d'un comité international d'experts, dont les fonctions consisteront à mettre de l'ordre dans les statistiques mondiales.

HALIFAX, N.E.—Les comptes publics déposés sur la table de la Législature de la Nouvelle-Ecosse accusent un déficit, pour l'année finie le 30 septembre 1930 de $483,280.

LA SESSION FEDERALE

Le discours du trône.—Commission du tarif.—Le blé.—Pensions de vieillesse.—Une réduction dans les dépenses.—Résolutions diverses

La session fédérale à Ottawa, s'est ouverte jeudi dernier, 12 mars.

Le discours du trône contient pas mal de substance. Il annonce un assez grand nombre de mesures législatives, sans toutefois donner de détails pour la peine.

Commission du tarif

Il fait savoir aux députés qu'on leur soumettra un projet de loi "tendant à créer une commission du tarif qui sera chargée d'assurer la stabilité du commerce", etc., etc.

La question du blé

En posant en principe qu'il "est essentiel au bien-être de toutes les parties du Canada que les producteurs de grain soient rétribués d'une façon satisfaisante", le discours du trône dit qu'il est nécessaire de réduire le coût de production et de distribution de la récolte du blé et de s'assurer d'autres débouchés stables". On laisse entrevoir comme possible une "nouvele intervention" du gouvernement en cette matière de la vente des blés.

Les pensions de vieillesse

Le discours du trône annonce encore des dispositions à propos des pensions de vieillesse, de l'assistance à l'agriculture, de l'instruction technique, de la construction des routes.

La même pièce mentionne aussi des "projets de loi visant au contrôle plus efficace de la finance nationale, à la revision des dispositions actuelles régissant les achats, à la loi de naturalisation, à la loi du droit d'auteur."

La radio

A propos de la radio, le discours du trône dit qu'il ne peut être question de soumettre un projet de législation au Parlement au cours de cette session-ci. Il faut attendre que la cour suprême se soit prononcée sur les juridictions respectives du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux.

Le gouvernement emploie tout un paragraphe du discours du trône pour dire qu'il entend pratiquer "une réduction des dépenses compatible avec l'administration convenable de l'Etat jusqu'à ce que le revenu accuse une amélioration sensible de la situation économique."

Royaume du Canada

M. Lavergne a inscrit au feuilleton la résolution suivante: "Il est dans l'intérêt de l'Empire et de la Confédération canadienne que le nom officiel du Canada soit changé de Puissance du Canada à celui de Royaume du Canada.

Taux réduits pour colons

Autre résolution importante, celle de M. Oscar Boulanger, député de Bellechasse: "Pour remédier au chômage dans les villes en encourageant un mouvement de retour à la terre, le gouvernement du Canada devrait inviter les chemins de fer à établir les taux réduits de voyage en faveur des colons et devrait aider, par des octrois de deniers publics, les chemins de fer à rétablir ces taux, s'il est nécessaire".

Une banque fédérale

Comme par les années passées nous aurons vraisemblablement, au cours de la session qui commence, un débat sur notre système de banque. M. Coate, député agraire de MacLeod, a présenté une résolution qui demande l'établissement au Canada d'une banque centrale qui serait la propriété de l'Etat.

Les droits des minorités

Une résolution inscrite au feuilleton par M. Woodsworth, affirme que le Canada possède le droit d'amender sa propre constitution mais qu'en effectuant toute modification on devrait prendre un soin méticuleux de sauvegarder les droits des minorités.

LE NOUVEAU MINISTRE DE FRANCE AU CANADA

Sa carrière diplomatique

OTTAWA.—M. Arsène Henry, successeur de M. Jean Knight, comme ministre de France au Canada, est arrivé tout dernièrement à Ottawa.

La carrière diplomatique de M. Henry est des plus brillantes et des mieux remplies.

M. Henry fait partie du corps diplomatique français depuis 1906.

Il a tour à tour représenté le gouvernement français au Maroc, au Pérou, en Roumanie, en Bulgarie, au Japon, en Russie, au Siam.

Il a aussi fait partie de l'Ambassade de France auprès du Saint-Siège. En 1929, il devint officier de la Légion d'honneur. Il est le fils de l'ancien ambassadeur Arsène Henry.

Mme Henry appartient à la famille d'Ormesson. Parmi ses ancêtres figure également M. de la Barre qui fut gouverneur du Canada au XVIIe siècle.

Quelques heures à peine après l'arrivée de M. Henry à Ottawa, un cablogramme lui annonçait la mort de son père, M. Arsène Henry, âgé de 83 ans, ancien membre du Conseil d'Etat et ancien ambassadeur de France à Vienne et à Bucarest.

Nouveau succès pour le ministère Laval

PARIS.—La chambre des députés a adopté par une très forte majorité le budget du ministère. Ce fut la plus grande majorité remportée par Laval depuis qu'il est premier ministre.

Le vote fut de 541 à 14, après une journée d'attaques continuelles contre la politique de Briand, particulièrement en ce qui concerne les relations de la France avec l'Allemagne.

875 divorces

On a accordé au cours de l'année 1930, au Canada, 875 demandes de divorce, soit 59 de plus qu'en 1929.

Les divorces se divisent comme suit par province:

Colombie Britannique 255; Ontario 207; Alberta 154; Manitoba 114; Saskatchewan 62; Québec 40; Nouveau-Brunswick 27; Nouvelle-Ecosse 19. Aucun dans l'Ile du Prince-Edouard.

A noter que dans l'Ile du Prince-Edouard, il n'y a eu qu'un seul divorce depuis la Confédération. Honneur à cette province!

Nouvelles d'Europe

PARIS.—M. Aristide Briand, ministre des affaires étrangères, a dit à la Chambre des députés que la Russie soviétique a l'armée la plus formidable du monde.

PARIS.—M. Maginot, ministre de la guerre, en présentant un budget de guerre de $250,000,000, a déclaré que la France ne pouvait réduire ce chiffre et se regarder comme étant en sûreté.

CITE VATICANE.—L'Etat du Vatican a maintenant 639 sujets, 107 de plus qu'en 1929, lorsque l'Etat papal a été constitué.

ROME.—On a commencé à installer dans le pavage les blocs de pierre qui délimiteront la frontière de la Cité Vaticane entre la place Saint-Pierre et la place Rusticucci. Ces blocs sont placés entre les deux bras de la fameuse colonne de Bernin.

ROME.—La Chambre des députés a approuvé la convention en vertu de laquelle la Cité Vaticane aura sa propre monnaie, dont les pièces seront d'or, d'argent et de bronze, avec une circulation de l'ordre de 41,192,528 lires ($2,160,000).

MOSCOU.—Le comité des finances du Soviet a décrété une augmentation de 75 pour cent dans la taxe imposée aux prêtres et à ceux qui travaillent pour les églises.

BRUXELLES, Belgique—La Chambre des députés a adopté par 86 voix contre 70 une proposition de loi autorisant la crémation, jusqu'ici illégale, en Belgique.

Les socialistes et les libéraux ont fait adopter cette proposition de loi malgré l'opposition des conservateurs et des catholiques. Ces derniers s'y opposent pour des raisons religieuses.

ROME.—Le T. R. P. Gillet, maitre général de l'ordre des Dominicains, annonce l'établissement à Rome d'un collège spécial pour les dominicains américains. Le collège aura ses locaux dans la fameuse basilique de Sainte-Sabine, sur le mont Aventin, où le premier monastère dominicain fut établi par saint Dominique lui-même il y a sept siècles. Il y aura place pour quarante étudiants.

MOSCOU.—Selon l'"Agence Tass", le tirage des journaux soviétiques a représenté, en 1930, trois milliards de feuilles d'impression.

Le discours du Trône transmis par radio

Une innovation a signalé l'ouverture de la session fédérale. Grâce à la merveilleuse invention de la radio, les populations du Canada, a mari usque ad mare, pouvaient entendre le discours du Trône.

Tour à tour, en anglais puis en français, la lecture en fut faite. Et de ce fait, il semble que le caractère bilingue du pays n'ait jamais reçu une confirmation aussi puissante. D'Ottawa, siège du parlement canadien, centre de la Confédération, les ondes ont transporté le texte français comme l'anglais jusqu'aux extrémités du pays.

Et de la voir ainsi affirmée, plusieurs ont peut-être appris que la dualité officielle de langue est une chose réelle? En tout cas, ils sauront que les droits de la langue française couvrent tout le Canada.

—L'Action Catholique.

Radio-concert de l'A.C.F.A.

Lundi dernier, l'A.C.F.A. offrait à ses auditeurs de langue française, sous la direction de Mlle Emilie Paradis, un programme de musique instrumentale et de chansons.

Un trio, composé de Mme Jenkins, Mlle Constance Gagné et M. Paul Tougas a interprété "Menuet" de Haydn et "Coppelia" de Tavel et "April Lady" de Antcliffe.

Mlle Marie Paradis a chanté "Doucement" par Gabriel Robert, ainsi que "Berceuse de Jocelyn". Elle fut accompagnée au piano par Mme Jenkins.

M. et Mme Georges Lambert se sont fait apprécier dans une oeuvre de Larrieu "Querelle des vieux".

Durant le concert, de nombreux appels téléphoniques furent reçus au poste CJCA pour exprimer aux artistes le plaisir qu'on avait ressenti à les entendre.

Mgr Z. Marois vicaire général honoraire de Regina

QUEBEC.—Mgr Z. Marois, le nouveau curé de Ste-Foye, a été nommé vicaire général honoraire de Regina par Sa Grandeur Mgr McGuigan, en reconnaissance des excellents services qu'il a rendus dans l'Ouest canadien pour la cause catholique.

Le sacre de S. G. Mgr Desmarais fixé au 22 avril

ST-HYACINTHE.—Le sacre de Sa Grandeur Mgr J.-Aldée Desmarais, évêque de Ruspé, et auxiliaire élu du diocèse de St-Hyacinthe a été fixé au mercredi, 22 avril prochain.

C'est Son Excellence Mgr Andréa Cassulo, délégué apostolique au Canada et à Terreneuve, qui présidera la cérémonie du sacre. Il sera assisté de NN. SS. Alfred Langlois, évêque de Valleyfield, et A. E. Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal comme évêques co-consécrateurs. Le sermon sera prononcé par S. G. Mgr J. A. Papineau, évêque de Joliette.

AVIS

COUR DE DISTRICT
District d'Edmonton

Succession de
FEU NAPOLEON BOURQUE
de Falher, Alberta, cultivateur

AVIS est par les présentes donné que toutes personnes ayant une ou des réclamations contre la succession de Napoléon Bourque décédé le 20 février 1929 sont tenues de produire à M. Paul-E. Poirier, avocat, ou à M. J. A. Lamontagne, administrateur, avec testament annexé de la dite succession le ou avant le 4 mai 1931, un état complet et dûment vérifié de leurs créances et de toutes sûretés détenues par eux et qu'après cette date l'administrateur distribuera les biens de la succession entre les ayant-droits ne tenant compte que des créances dont la vérification leur aura été ainsi produite ou qui auront été portées à leur connaissance.

Fait à Edmonton ce 13 mars 1931.

PAUL-EMILE POIRIER,
Avocat de la succession Napoléon Bourque,
Edifice Banque Royale, Edmonton;
J. A. LAMONTAGNE, administrateur,
avec testament annexe de la dite succession, Falher, Alberta.

On demande

PROFESSEUR CATHOLIQUE demandé pour l'école indienne de McDaimes Creek, C.B. Mentionnez âge, expérience et capacités en répondant au R. P. E. Allard, O.M.I., Fort Saint-James, Colombie Britannique.

ON DEMANDE une institutrice catholique, bilingue, pour le district scolaire Bouvier No 3308. Spécifier salaire désiré. E. A. Amiot, sec.-trés., Egg Lake, Alta.